



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Rapport de la 40^e Réunion du Comité Permanent de la CMS

Bonn, Allemagne, 7-8 novembre 2012

Allocutions d'ouverture et questions d'organisation

1. Allocutions d'ouverture et introductions

1. Le Président, M. Alfred Oteng-Yeboah (Ghana) ouvre la réunion, souhaite la bienvenue aux participants à la 40^e Réunion du Comité Permanent, et remercie l'Allemagne, Gouvernement hôte de cette réunion, pour sa générosité continue envers la Convention. Il remercie également M. Bert Lenten, le Responsable en charge, et Mme Elizabeth Maruma Mrema, la Secrétaire exécutive par intérim, qui, même à distance, a gardé un œil sur la Convention tout en assumant les fonctions de son nouveau poste. Il précise qu'il a été impliqué dans la procédure de recrutement du successeur de Mme Mrema et il espère recevoir prochainement des nouvelles du PNUE à ce sujet.

2. En cette première année de la période triennale, le Secrétariat progresse dans la réalisation des tâches que lui a confiée la Conférence des Parties (COP), et la Réunion peut s'attendre à recevoir des rapports sur un large panel d'activités, telles que le renforcement des capacités, les synergies et les partenariats. Les activités doivent être considérées dans le contexte des décisions issues de Rio+20 énoncées dans « L'avenir que nous voulons », et de la reconnaissance de la CMS en tant que partenaire référent auprès de la CDB pour les questions relatives aux espèces migratrices. La récente COP de la CDB à Hyderabad, Inde, a lancé un appel aux « champions de la biodiversité » et la CMS est bien placée pour tenir ce rôle vis-à-vis des espèces migratrices. De même, le Plan stratégique de la CMS, en cours d'élaboration, peut contribuer à l'atteinte d'objectifs de conservation de la biodiversité globaux et plus larges. Un rapport du Groupe de travail traitant du Plan stratégique de la CMS sera fourni au cours de la Réunion.

3. M. Lenten (Secrétariat) transmet les bons vœux de Mme Mrema qui, comme il en informe la Réunion, vient juste de devenir grand-mère. Cette réunion du Comité permanent étant la première depuis la COP, le Secrétariat rendra compte des progrès relatifs à la liste de quatre pages de tâches qui lui a été confiée à Bergen. Les principaux développements comprennent l'élaboration d'un Manuel pour les Points focaux nationaux et l'avant-projet du Plan stratégique 2015-2022. Un consensus émerge quant à la nécessité d'améliorer en premier lieu la dimension politique de la Convention.

2. Adoption de l'ordre du jour et du programme

2.1 Ordre du jour provisoire

4. Le Président présente l'ordre du jour provisoire en 25 points (Doc UNEP/CMS/StC40/2.1) et appelle la Réunion à commenter.

5. M. Andrew Bignell (Nouvelle Zélande) propose que le rapport du Président sur le Sous-comité des finances et du budget soit ajouté au Point 10 de l'ordre du jour (Ressources humaines et financières). En réponse à une question de M. Gerhard Adams (Allemagne) concernant le moment

auquel sera discuté le recrutement du nouveau Secrétaire exécutif, le Président estime que le Point 8 de l'ordre du jour (Rapport du PNUE) sera le plus approprié.

6. En l'absence d'autres commentaires, l'ordre du jour est adopté tel qu'amendé.

2.2 Ordre du jour annoté et programme

7. Il n'y a aucun commentaire sur le programme qui est donc adopté tel que présenté.

3. Adoption du Règlement intérieur

8. M. Lenten (Secrétariat) présente le document UNEP/CMS/StC40/3 rev.1 expliquant que le Règlement intérieur du Comité permanent a été révisé pour la dernière fois en 2009. Il avait alors été décidé qu'il resterait en vigueur jusqu'à ce qu'il soit l'objet de nouveaux changements, et il n'aurait ainsi pas à être adopté à chaque Réunion.

9. Toutefois, lorsque le Secrétariat a examiné le Règlement, un certain nombre d'incohérences et de bizarreries sont apparues. Il est donc proposé de constituer un groupe de travail intersession pour réviser le Règlement, qui peut toutefois être utilisé pour la présente Réunion.

10. M. Bignell (Nouvelle Zélande) accueille favorablement l'adoption du système de numérotation révisé faisant correspondre les documents aux points de l'ordre du jour. Il suggère que soit ajouté un nouvel article demandant la mise en ligne des documents du Comité permanent dans les trois langues au moins trente jours ouvrés avant les Réunions (voir aussi la Résolution sous le Point 24 de l'ordre du jour « Questions diverses »).

11. Le Président recherche une Partie par région pour siéger au Groupe de travail.

Un Groupe de travail constitué du Chili, de l'Allemagne, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan et de l'Ouganda est établi pour examiner les changements proposés pour le Règlement intérieur du Comité permanent. Au cours de la Réunion, les attributions du Groupe de travail sont étendues pour couvrir également les changements organisationnels de la COP (Point 11.2.1 de l'ordre du jour), le Règlement intérieur de la COP (Point 11.2.2) et le retrait des résolutions et des recommandations (Point 19)¹.

4. Adoption des rapports des réunions du Comité permanent de la CMS

12. Il est demandé au Comité d'adopter formellement les Rapports des deux Réunions du Comité permanent qui se sont déroulées en marge de la COP10. M. Lenten explique que les avant-projets des deux rapports ont été diffusés aux Parties et que tous les commentaires reçus ont été pris en considération.

4.1 38^e Réunion du Comité permanent

13. En l'absence de commentaires sur le projet de rapport de la 38^e Réunion, le rapport est adopté.

4.2 39^e Réunion du Comité permanent

¹ Note de la Rédaction : le mandat du Groupe de travail a été approuvé par les membres et ajouté en annexe 3 du rapport.

14. En l'absence de commentaires sur le projet de rapport de la 39^e Réunion, le rapport est également adopté.

Rapports

5. Dépositaire

15. Concernant les informations réunies dans le document UNEP/CMS/StC40/Doc.5, M. Adams (Allemagne) signale que les deux adhésions les plus récentes sont le Burundi (juillet 2011) et le Zimbabwe (juin 2012), portant le nombre total de Parties à 117. L'Allemagne essaie activement de recruter de nouvelles Parties, et lors d'une visite de la délégation de l'autorité chinoise chargée de la CITES, une réunion a été organisée avec le Secrétariat de la CMS. Bien que la Chine ne semble pas disposée à adhérer à la Convention pour l'instant, elle a pris part à des activités régionales de la CMS en Asie centrale.

16. Sur son territoire national, l'Allemagne est en train d'entreprendre des changements de politique énergétique, passant de l'énergie nucléaire à des ressources plus renouvelables. L'augmentation de l'utilisation des éoliennes présente un défi pour la conservation, car les oiseaux et les chauves-souris peuvent entrer en collision avec les pales. Des efforts sont également faits pour réduire les risques d'électrocution des oiseaux sur les lignes électriques aériennes.

17. M. Adams conclut son intervention en rappelant à la Réunion que le ministère allemand offre le soir même une réception à laquelle tous les participants à la Réunion sont cordialement invités.

18. M. Francisco Rilla (Secrétariat) ajoute qu'un certain nombre d'autres pays sont bien avancés quant à leur procédure d'adhésion. Le Swaziland a transmis ses documents d'adhésion au ministère allemand des Affaires étrangères, qui assure la fonction de Dépositaire. Le Brésil, la Colombie et la République dominicaine sont également intéressés pour rejoindre la CMS. La Convention peut ainsi espérer avoir au moins cinq Parties de plus avant la prochaine COP.

19. Le Président appelle tous les membres du Comité permanent à contribuer au recrutement au sein de leurs régions, notamment en ciblant les pays actifs dans le cadre de la CDB. Il note également qu'il n'y a aucune Partie dans la région nord-américaine, un état de fait auquel il faut remédier.

6. Comité permanent

20. Le Président invite les membres et les observateurs à faire des déclarations orales pour compléter leurs rapports écrits. Des rapports écrits (voir les documents UNEP/CMS/StC40/Doc.6.1.a-d) ont été reçus de la part de l'Amérique du Sud, de l'Union européenne, de l'Amérique centrale & des Caraïbes ainsi que de l'Europe centrale & de l'Est.

6.1 Membres du Comité permanent

Président

21. Le Président indique qu'il a été directement impliqué dans la procédure de recrutement du nouveau Secrétaire exécutif, y compris dans les entretiens individuels. Il siège au sein du Groupe de travail sur le Plan stratégique en tant que membre de droit et a tenu plusieurs réunions bilatérales informelles avec la Présidente du Groupe de travail, Mme Ines Verleye, en marge d'autres réunions, la plus récente étant la COP de la CDB.

22. Le Président a représenté le Ghana lors des réunions qui ont décidé des modalités de l'IPBES, et il félicite l'Allemagne pour avoir remporté l'offre concernant l'accueil du Secrétariat de l'IPBES (voir également le Point 14 de l'ordre du jour). Cela constitue une grande opportunité pour la CMS, car l'IPBES sera hébergée dans le même bâtiment. Lors de la COP de la CDB, il a insisté sur l'importance des espèces migratrices en tant qu'élément de la biodiversité et sur le rôle de la Convention. En Afrique, il a été Vice-président de l'Initiative Satoyama qui promeut l'utilisation durable des milieux terrestres et marins, nombre d'entre eux étant des habitats importants pour les espèces migratrices.

Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes

23. En ce qui concerne l'Amérique du Sud, Mme Nancy Céspedes (Chile) souligne un certain nombre d'activités en lien avec les albatros et les pétrels, les chauves-souris et le Dauphin bleu et blanc (*Stenella coeruleoalba*). Des coopérations bilatérales ont été mises en œuvre entre le Chili et le Pérou ainsi qu'entre le Chili et l'Argentine, et un nouveau MdE est actuellement en projet. L'Uruguay a maintenant créé une base de données en ligne pour les données d'observation d'oiseaux. Un projet de baguage des flamants a été mené, et une réunion sur les tortues marines s'est tenue au Chili en octobre 2012.

24. En ce qui concerne l'Amérique centrale & les Caraïbes, Mme Lourdes Coya de la Fuente (Cuba) déclare que le Costa Rica a interdit la pratique du prélèvement des ailerons de requins en mer (finning), et d'autres pays de la région envisagent de signer le MdE Requins. De nombreuses activités de recherche, de sensibilisation du public et de suivi ont été entreprises. Cuba a promulgué un nouvel instrument juridique concernant la conservation de la biodiversité, comprenant toutes les espèces figurant dans les listes de la CMS et présentes dans ce pays.

Europe

25. Mr Øystein Størkensen (Norvège) fait état des activités concernant la population du Svalbard de l'Oie à bec court (*Anser erythropus*), pour laquelle le surpâturage de la toundra pose un problème important. Il mentionne la réunion qui se tiendra en Grèce sur l'Oie naine (*Anser erythropus*), espèce dont le déclin a été stoppé mais qui ne compte toujours que 15 à 18 couples dans la partie ouest de son aire de répartition. Chaque année, 800 000 € sont dépensés pour la conservation de cette espèce, essentiellement en direction du Kazakhstan et de la Fédération de Russie. La Norvège collabore aussi à un projet LIFE+, sans en être directement bénéficiaire. Elle a également ouvert un centre d'information sur les chauves-souris et a préalablement mis en place un service de sauvetage de ces espèces. D'autres activités concernent l'élaboration d'un rapport sur les rapaces qui sera présenté lors de la réunion du MdE Rapaces à Abou Dhabi en décembre ; une étude des prises accidentelles d'oiseaux marins en lien avec l'ACAP, pour laquelle la Norvège a financé un chercheur ainsi que des investigations sur des substances chimiques et leurs effets sur la faune sauvage.

26. Mme Monika Lesz (Pologne) renvoie au rapport complet de 17 pages qui a été mis en ligne. Elle ajoute que la France a accueilli la 5^e MOP de l'AEWA et s'est engagée à contribuer au financement de l'Initiative africaine pendant trois ans. La France a également accueilli le Comité permanent d'EUROBATS. Le Royaume-Uni a accueilli la 7^e MOP de l'ASCOBANS.

27. La France a signé le MdE Rapaces et le Royaume-Uni a signé le MdE Requins. L'Allemagne entreprend des recherches sur les requins, sur le dérangement des chauves-souris par les activités du secteur de l'énergie et sur l'électrocution des oiseaux en Afrique. La Roumanie a imposé des restrictions sur la prise de l'Aiguillat commun (*Squalus acanthias*). Le Royaume-Uni a

financé des recherches sur l'exposition aux PCB de spécimens échoués de Marsouin commun (*Phocoena phocoena*). La Pologne a travaillé sur les mammifères aquatiques dans la Baltique et sur les filets de pêche « fantômes ». Elle a également réalisé un projet sur le Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) et est sur le point d'en commencer un autre. Le Royaume-Uni a aussi étudié les interactions entre chauves-souris et éoliennes, et a soutenu la création d'un portail web sur les chauves-souris en Europe de l'Est. La France a préparé un CD-ROM sur les oiseaux d'eau en arabe ainsi qu'un atlas des oiseaux d'eau de Libye.

28. M. Volodymyr Domashlinets (Ukraine) mentionne les actions en faveur de l'Oie naine coordonnées dans le cadre de l'AEWA, un dénombrement des mammifères marins en mer Noire soutenu par l'UE, une réunion régionale des partenaires de l'ACCOBAMS à Istanbul, des activités relatives à EUROBATS, ainsi que le Plan d'action national sur la protection de l'environnement adopté par le Gouvernement ukrainien en 2011 dans lequel des actions en faveur des espèces migratrices sont prévues.

Océanie

29. M. Bignell (Nouvelle Zélande) précise que les principaux faits marquants sont la récente réunion du MdE sur les cétacés des îles du Pacifique qui s'est tenue en lien avec le Secrétariat du Programme régional océanien pour l'environnement (SPREP - Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme), ainsi que la MOP de l'ACAP, les travaux scientifiques sur le sujet et la relation étroite avec le secteur de la pêche en ce qui concerne les prises accessoires. Plusieurs pays ont interdit le prélèvement des ailerons de requins en mer (finning), et plusieurs aires marines protégées de très grande superficie ont été désignées. Les partenaires de la Voie de migration Est de l'Asie-Australasie se sont rencontrés et la question de la dégradation de l'habitat a été soulevée lors du Congrès mondial de l'UICN à Jeju, République de Corée. Il conclut en décrivant les conditions de planification liée à l'autorisation d'un nouveau parc éolien, qui comprennent des mesures d'atténuation à mettre en œuvre sur un autre site afin de compenser toute perte causée par les turbines. Si l'impact environnemental des éoliennes mis en évidence par le suivi est inacceptable, le parc devra cesser ses activités.

Asie

30. En l'absence du représentant de l'Inde, M. Abdul Munaf Qaimkhani (Pakistan) présente un rapport au nom de toute la région Asie. Il indique qu'il a eu peu de réponses des autres Parties à ses demandes d'information. Cependant, deux sites Ramsar ont été désignés dans la région - l'un en Inde et l'autre au Kazakhstan – et sont des zones importantes pour les oiseaux migrateurs et les esturgeons. Une Mission consultative Ramsar a eu lieu au Pakistan fin octobre/début novembre 2012 afin d'examiner les effets du changement et du réchauffement climatique. Le Pakistan a assuré la vice-présidence du Groupe de travail sur le Faucon sacré, a assisté à la réunion du MdE Requins et a initié la création de groupes locaux concernés par la conservation des grues. Un comité national sur les tortues marines a également été mis en place en juillet 2012 sous la direction d'un expert renommé, spécialiste de ces espèces. Ce comité identifiera les sites clés pour les tortues au Pakistan.

Afrique

31. M. Akankwasah Barirega (Ouganda) indique que le Burundi et le Zimbabwe ont adhéré à la Convention, et que l'Ouganda a accueilli le Colloque des Parlementaires africains sur les Accords environnementaux multilatéraux (AEM), ainsi qu'un atelier sur le Plan d'action par espèce (SSAP) pour le Bec-en-sabot du Nil (*Balaeniceps rex*). L'avant-projet de SSAP a été élaboré et sera transmis à un consultant pour sa finalisation. La République-Unie de Tanzanie a accueilli la Conférence panafricaine d'ornithologie (PAOC) dont le rapport sera publié en temps voulu. Un

nouveau traité sous-régional sur la gestion de la biodiversité est à l'étude, et sera pertinent pour les éléphants, les gorilles et certaines espèces d'oiseaux.

32. M. Khaled Zahzah (Tunisie) n'a reçu aucune information des autres Parties et limite ainsi ses remarques aux activités menées au sein de son propre pays. Des ateliers ont été organisés avec des vétérinaires et sur les populations humaines et les espèces migratrices. La Tunisie a participé à la réunion du MdE Requins à Bonn en septembre et assistera à la réunion du MdE Rapaces en décembre. Une étude a été menée dans les zones montagneuses dans le cadre de l'action concertée sur les antilopes sahélo-sahariennes.

33. M. Nana Kofi Adu-Nsaih (Ghana) indique que 12 projets prioritaires ont été identifiés dans le cadre des efforts transfrontaliers de conservation des éléphants. Le Ghana travaille avec le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Togo. Le Ghana a accueilli le Comité technique de l'AEWA conjointement avec l'atelier sur les oiseaux terrestres migrateurs. La Journée mondiale des oiseaux migrateurs a suscité un intérêt considérable. Des problèmes de communication similaires semblent exister en Afrique comme cela a été constaté par le Pakistan en Asie – l'Afrique de l'Ouest comprenant des pays anglophones et francophones. Le Président estime que ce problème doit être traité.

6.2 Observateurs

34. Nicola Crockford (BirdLife International) lit une déclaration fournie par Margi Prideaux, du Migratory Wildlife Network (réseau pour la faune migratrice), qui suit le déroulement de la réunion via Skype, mais qui, en raison de problèmes techniques, ne peut se faire entendre. La déclaration complète le rapport écrit (Doc UNEP/CMS/StC40/6.2a « L'affiliation naturelle », portant sur la relation entre les ONG et la CMS dans son ensemble, et visant à aider et orienter la construction de la relation dans le futur). La déclaration précise également qu'un autre examen est en cours et concerne la relation des ONG avec les Accords de la CMS, les MdE et les actions concertées. En réponse, le Président salue chaleureusement l'engagement des ONG à collaborer avec la Convention pour l'aider à atteindre ses objectifs.

7. Président du Conseil scientifique

35. M. Fernando Spina (Italie – Président du Conseil scientifique de la CMS) présente un bref résumé de ses activités depuis son élection en tant que Président du Conseil scientifique lors de la réunion de 2011 à Bergen. Ce rapport complète le document UNEP/CMS/StC40/7.

36. Il a pris part à une réunion très fructueuse avec le Secrétariat à Bonn en janvier, à l'occasion de laquelle il a eu l'opportunité d'échanger avec le personnel des autres instruments de la CMS.

37. Avec l'aide du Secrétariat de l'AEWA, l'espace de travail du Comité technique de l'AEWA a été adapté, et des plates-formes similaires ont été mises au point pour d'autres instances et accords de la CMS, notamment pour le Conseil scientifique. Cela aidera largement à compenser le fait qu'il n'y ait pas de réunion plénière du Conseil avant 2014.

38. Une de ses tâches en tant que Président est d'identifier des points focaux spécialistes des espèces inscrites à l'Annexe I et II de la Convention. Le taux de réponses a été décevant, Dr Bill Perrin (Conseiller nommé pour les mammifères aquatiques) étant la seule personne à avoir proposé des noms de candidats. Le Président va persévérer et rédiger un projet de mandat pour les experts.

39. Une réunion plénière intersession du Conseil ne pouvant avoir lieu, M. Spina a cherché des financements pour permettre à un petit groupe de conseillers de se réunir afin de discuter des

questions clés. Des contacts prometteurs ont été pris avec la municipalité de Gaeta, Italie. La participation sera peut-être limitée aux membres du Conseil, aux Conseillers nommés, aux coordinateurs de groupes taxonomiques et géographiques ainsi qu'à quelques représentants régionaux. D'autres idées sur la façon dont le Conseil pourrait être organisé différemment figurent dans le document UNEP/CMS/StC40/11.3.

40. En sa qualité de Président d'EURING, M. Spina a contacté M. Nick Williams du Secrétariat du MdE Rapaces et a facilité la mise à disposition du MdE de millions d'éléments de données. Une présentation sera faite lors de la réunion de décembre à Abou Dhabi. Toujours en rapport avec les rapaces, M. Spina a siégé au Groupe de travail sur le Faucon sacré.

41. Dans le cadre de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2012, M. Spina a apporté sa contribution à une déclaration de soutien. Pour 2013, il suggère de contacter Pr. Theunis Piersma de Groningue, Pays-Bas, un expert en écologie animale.

42. M. Spina a participé en tant que membre de droit au Groupe de travail sur le Plan stratégique. Il a également participé à l'atelier sur les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie au Ghana, a contribué à la rédaction de certains documents et a siégé en tant que Président du Groupe de travail sur les lacunes dans les connaissances.

43. En ce qui concerne d'autres AEM, il a participé à la cinquième réunion des présidents des organes scientifiques consultatifs des conventions relatives à la biodiversité (CSAB) à Dublin, Irlande, accompagnés de M. Borja Heredia du Secrétariat. Parmi les questions abordées figurait le difficile sujet de la taxonomie. Lors de la réunion de Panama concernant l'IBPES, il a fait une présentation sur la CMS, et, avec la Vice-présidente du Conseil, Mme Malta Qwathekana, a fait valoir auprès d'autres AEM la nécessité d'améliorer la coopération à travers l'organisation de réunions régionales conjointes sur le renforcement des capacités. La première réunion plénière de l'IPBES est prévue à Bonn en janvier 2013, et offrira une nouvelle occasion de décider comment les AEM pourraient contribuer le mieux possible à l'IPBES et en bénéficier de la meilleure façon. Une plus grande collaboration avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) a été envisagée, notamment en ce qui concerne les obstacles à la migration et la dégradation des sols.

44. M. Spina a participé à deux réunions de l'initiative ICARUS, l'une à Rome, Italie, et l'autre à Ringsberg, Allemagne. Des émetteurs satellites pesant moins d'un gramme semblent désormais accessibles, et pourraient être utilisés sur des espèces migratrices de petite taille.

45. En Septembre, M. Spina a présidé la première Réunion des Signataires du MdE Requins, qui s'est tenue à Bonn.

46. M. Spina est félicité pour le dynamisme dont il fait preuve dans son nouveau rôle et il lui est demandé comment il hiérarchise les nombreuses tâches qui lui ont été confiées. Il est conscient de ne pouvoir gérer tout le travail lui-même et compte sur le soutien actif du Conseil, en particulier des membres nommés. Il estime que l'espace de travail se révélera très utile.

47. Au sujet de la remarque sur le faible taux de réponse à une demande de participation, M. Bignell (Nouvelle-Zélande) déclare qu'il n'est pas au courant d'une telle requête et demande au Secrétariat de veiller à ce que les coordonnées soient actualisées. Mme Lesz (Pologne) suggère qu'à l'avenir, pour de telles demandes, une copie soit envoyée aux Points focaux nationaux. Mme Céspedes (Chili) demande si l'espace de travail sera ouvert aux experts siégeant dans les organes consultatifs d'autres forums.

48. M. Bignell rappelle que les discussions à la CDB concernant les interactions avec l'IPBES se sont perdues dans des détails sur la façon de maintenir le rôle prééminent des Parties. C'est pourquoi il suggère que le Comité permanent charge le Conseil scientifique d'examiner la façon dont la CMS devrait canaliser sa participation et ses demandes à l'IPBES. M. Spina précise qu'une lettre de l'IPBES a été reçue, celle-ci contenant quelques idées initiales sur la manière dont la plateforme pourrait fonctionner avec les AEM. La lettre a été transmise au Secrétariat et, après une brève consultation de certains membres du Conseil, une première réponse a été envoyée. M. Lenten (Secrétariat) précise que la CMS a assisté l'IPBES pour un certain nombre de tâches pratiques relatives à l'hébergement et l'équipement, et il s'attend à ce que les contacts au jour le jour avec le personnel de l'IPBES soient fréquents.

49. Le Président demande plus de détails sur la proposition de réunion du Conseil en comité restreint en 2013. M. Spina espère que les fonds seront disponibles pour permettre au plus grand nombre de conseillers d'y assister, mais pense qu'il n'est pas réaliste de s'attendre à ce qu'une réunion plénière du Conseil soit possible.

50. M. Zahzah (Tunisie) demande si des bailleurs de fonds autres que le PNUE ont été trouvés pour le Programme de petites subventions. M. Spina convient que cela est important, la science étant la base de travail de la Convention, et indique que la qualité des demandes est particulièrement élevée, ce qui implique que d'excellentes propositions n'aient pas obtenu de subvention.

La liste des coordonnées des conseillers scientifiques sera distribuée afin d'en vérifier l'exactitude.

Les conseillers scientifiques sont invités à s'engager dans le soutien à des activités clés.

8. PNUE

51. M. Mamadou Kane (PNUE) présente un bref aperçu de l'implication du PNUE dans le domaine de la CMS depuis la dernière Conférence des Parties. Il mentionne également aux membres du Comité le rapport écrit disponible dans le document UNEP/CMS/StC40/8. Les principaux aspects de l'activité comprennent la prestation des points focaux des AEM qui contribuent à promouvoir la CMS depuis les bureaux régionaux du PNUE. Le PNUE coordonne également le projet InforMEA et est impliqué dans le projet GRASP ainsi que dans le système d'élaboration de rapports en ligne en collaboration avec le WCMC, la CMS et l'AEWA.

Délégation de pouvoirs

52. La délégation de pouvoirs (discutée à la COP10) a été conclue et signée en août, et tous les membres du personnel de l'Unité de gestion administrative et financière de la CMS ont été payés à partir des charges administratives de 13% prélevées au titre du PSC sur les dépenses de la CMS.

Recrutement d'un Secrétaire exécutif

53. M. Kane décrit le processus de recrutement du nouveau Secrétaire exécutif. L'avis de vacance initial a été publié le 23 février 2012 avec une date limite de candidature fixée au 30 avril. Le délai a été prolongé jusqu'au 30 mai pour tenter d'assurer une meilleure parité homme-femme entre les candidats. Au lieu des 300 candidats auxquels on aurait pu s'attendre, seulement 95 personnes (80 hommes et 15 femmes) ont déposé leur candidature. Un certain nombre de critères tels que la formation initiale, l'expérience en matière de management et direction ainsi que l'expertise en matière de politique internationale de l'environnement, ont permis d'établir une liste de dix candidats, qui ont été interviewés par téléphone, puis six d'entre eux ont été conviés pour un entretien à Nairobi. Une liste de trois candidats recommandés a été transmise à la Commission centrale de contrôle (CRP - Central Review Panel), dont la tâche est de s'assurer que la procédure

est menée de manière équitable et conformément aux règles des Nations Unies. La CRP est un organisme indépendant, qui se réunit tous les mois et le PNUE n'a aucune influence sur la rapidité de ses prises de décision. Il est également impossible d'estimer quand le nouveau Secrétaire exécutif entrera en service car la durée de son préavis dans son poste actuel n'est pas connue.

54. Mme Céspedes (Chili) demande si un candidat favori a été identifié dans le processus de recrutement du Secrétaire exécutif. Il est confirmé que la recommandation transmise à la CRP comprenait trois noms, et que le Directeur exécutif devra choisir un candidat après que la CRP ait examiné la liste. Mme Lesz (Pologne), regrettant qu'il ne soit pas possible pour le nouveau Secrétaire exécutif d'être présenté à la réunion en cours, demande comment il est proposé de présenter le candidat retenu aux Parties. M. Kane indique que le Président du Comité permanent sera informé et qu'il lui reviendra de relayer l'information.

Mémorandum d'Entente PNUE/CMS

55. M. Kane explique ensuite que le PNUE souhaite conclure un Mémorandum d'Entente avec le Comité permanent, semblable aux accords déjà en place avec le Secrétaire exécutif de la CDB et le Président du Comité permanent de la CITES. Un tel MdE sera utile en anticipant les malentendus possibles sur les rôles du PNUE, du Secrétariat et des Parties.

56. Mme Lesz (Pologne) demande si le MdE avec le PNUE aura des implications financières. M. Kane indique que le MdE portera sur les questions administratives et énoncera les principes de base de la relation entre le PNUE et la CMS ainsi qu'entre le Directeur exécutif, le Secrétaire exécutif et les Parties, et n'engendrera donc pas de dépenses.

57. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) s'inquiète de l'allusion de M. Kane à des problèmes au sein d'un AEM justifiant la mise en place d'un MdE. M. Bignell précise qu'il a expérimenté le processus pour la CDB, un MdE existant maintenant entre le Directeur exécutif du PNUE et le Secrétaire exécutif de la CDB. Il s'interroge sur le rôle du Comité permanent et demande si le Comité a pour mandat d'engager des négociations en premier lieu.

58. M. Kane précise qu'il n'y a pas eu de problèmes récemment au sein du Secrétariat de la CMS, mais recommande toutefois de mettre en place un MdE avant que des difficultés ne surviennent, et notamment dans la perspective du passage prévu (en janvier 2014) à un nouveau système de comptabilité des Nations Unies.

59. Marianne Courouble (France) accueille favorablement l'idée d'avoir un MdE et M. Størkersen (Norvège), s'appuyant sur son expérience au sein de la CITES dont il préside le Comité permanent, approuve également la proposition. Il rappelle cependant que l'ensemble du processus a pris trois ans, il estime donc que les négociations peuvent commencer et qu'un mandat pourra être demandé à la Conférence des Parties pour conclure le MdE.

En l'absence de toute opposition, il est convenu que la préparation de l'établissement d'un MdE avec le PNUE doit se poursuivre.
--

9. Rapport du Secrétariat sur les activités clés menées depuis la COP10

60. M. Lenten (Secrétariat) rappelle que lors de la COP10, il était clair que le Secrétariat accomplissait un travail conséquent, mais que les Parties n'étaient pas toujours au courant des détails. Pour y remédier, il a commencé à publier des circulaires d'activité trimestrielles, et demande si celles-ci ont bien été reçues et sont considérées comme des compléments utiles aux rapports périodiques présentés aux réunions du Comité permanent. Comme de nombreuses questions seront traitées au titre des points spécifiques de l'ordre du jour, cet aperçu restera concis.

61. Les points marquants comprennent : le début d'une initiative de renforcement des capacités qui bénéficie d'une subvention² de l'UE au PNUE et qui permettra de produire un manuel destiné aux Points focaux de la Famille CMS et de réaliser des ateliers en Afrique et en Amérique latine ; un programme de travail chiffré, discuté par le Sous-comité des finances et du budget ; la publication dans les trois langues du compte-rendu de la COP10 sur le site web ; la première tranche de projets dans le cadre du Programme de petites subventions revitalisé ; la désignation de la réserve du Termit Tin Toumma au Niger dans le cadre du projet sur les antilopes sahélo-sahariennes ; ainsi que l'organisation par le Secrétariat ou sa participation à une vingtaine de réunions.

62. Olivier Biber (Suisse) salue le flux régulier d'informations envoyé par le Secrétariat et suggère que l'envoi des circulaires trimestrielles se poursuive. Compte tenu du temps consacré à la procédure de la Structure future au cours de la dernière période triennale et lors de la dernière COP où des actions à court, moyen et long terme ont été identifiées, il demande également ce qui a été fait pour obtenir des contributions volontaires destinées à financer les priorités à court terme et si le Secrétariat est en bonne voie à ce sujet. Mme Courouble (France) fait observer que la circulaire de mars ne mentionnait pas la Structure future, malgré son importance lors de la COP10, et d'autres membres appuient ce point de vue. M. Adams (Allemagne) déclare que les rapports sont utiles et qu'il y a trouvé sans difficulté toutes les informations dont il avait besoin, et il se demande ainsi s'il est nécessaire de passer beaucoup de temps à revoir le format des circulaires trimestrielles. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) déclare que le Secrétariat pourrait présenter son rapport spécifiquement suivant le mandat donné par la COP, et que cette approche plus structurée montrerait plus clairement que le Secrétariat progresse dans les tâches qui lui sont confiées. Mme Qwathkana (Afrique du Sud) ajoute que le Groupe de travail sur le Plan stratégique a également noté un manque de cohérence entre le format des rapports nationaux et le Plan stratégique, elle estime elle-aussi que le Secrétariat devrait présenter son rapport plus directement en regard des tâches qui lui sont attribuées.

63. Mme Céspedes (Chili) et M. Zahzah (Tunisie) demandent au Secrétariat de veiller à ce que toutes les régions soient entièrement couvertes dans le rapport, et M. Zahzah ajoute que peut-être l'initiative sur les antilopes sahélo-saharienne devrait être transformée en un MdE.

64. M. Lenten déclare que le climat financier est actuellement défavorable à la collecte de fonds pour tous les projets, mais que les actions identifiées dans la Structure future constituent les priorités du Secrétariat. Certains fonds ont été trouvés pour commencer à travailler sur le site web, et le Groupe de travail sur le Plan stratégique a probablement besoin de 100 000 €. En réponse à la proposition de M. Zahzah de transformer l'initiative sur les antilopes sahélo-saharienne en un MdE, M. Lenten indique que la CMS n'a pas les ressources nécessaires pour mettre en œuvre tous les MdE existants, et donc, conformément à la discussion qui a eu lieu lors de la COP10, le Secrétariat est actuellement réticent à développer de nouveaux MdE.

10. Ressources humaines et financières

10.1 Personnel et organisation du Secrétariat

65. M. Lenten (Secrétariat) présente en détail les effectifs du personnel du Secrétariat et la façon dont ils sont financés. Certains postes sont financés par le budget principal, d'autres par des contributions volontaires, et ceux de l'Unité de gestion administrative et financière (AFMU) au titre du PSC de 13%.

² Programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie (ENRTP) de l'Accord stratégique de coopération (SCA) conclu entre la DG Environnement de la Commission européenne et le PNUE

66. Le personnel à Bonn est réparti en six unités (Direction, Information & renforcement des capacités, Accords, Science & milieu marin, Liaison inter-agences et Administration & finances-AFMU). De plus, il existe une équipe au Bureau PNUE/CMS – Abou Dhabi, financée par une contribution volontaire des Émirats arabes unis (EAU), deux personnes à Bangkok traitant principalement du MdE Tortues marines IOSEA (80% d'un poste P5 financé par le budget de la CMS), une personne à Apia, Samoa, basée au siège du SPREP, et une personne à Washington DC au Bureau régional du PNUE pour l'Amérique du Nord (RONA - Regional Office for North America). Les postes de Secrétaire exécutif, Administrateur scientifique et Administrateur chargé des mammifères marins sont payés conjointement par l'ASCOBANS dont la participation au coût des salaires est respectivement de 3%, 15%, et 75%.

67. Tout comme le poste de Secrétaire exécutif, quelques autres postes sont vacants. Une embauche est prévue prochainement en ce qui concerne le poste P5 à Abou Dhabi. Le poste P2 dans l'Unité Sciences et milieu marin est temporairement vacant, le titulaire ayant pris un congé d'un an, et un poste G4 à temps partiel dans l'Unité chargée des Accords doit être pourvu car le titulaire a quitté le Secrétariat.

68. En résumé, à peine la moitié du personnel du Secrétariat est financé par le budget principal, de nombreux postes dépendant de contributions volontaires dont la durée est incertaine. Plusieurs membres du Comité demandent que le Secrétariat fournisse une liste de tous les postes comprenant le nom des personnes qui les occupent.

69. M. Qaimkhani (Pakistan) demande si les EAU envisagent de poursuivre leur soutien au Bureau PNUE/CMS – Abou Dhabi, et si la proposition d'Accord pour l'Outarde Houbara (*Chlamydotis undulata*) progresse. Mme Qwathekana (Afrique du Sud) fait part de sa préoccupation quant au poste basé à Washington DC et demande quels avantages cela offre à la Convention et s'il ne serait pas préférable d'avoir une présence dans d'autres régions incluant des pays en développement plutôt qu'en Amérique du Nord. Elle ajoute que certains fonds destinés au MdE Requins ont été promis il y a quelque temps, et n'ont pu être attribués compte tenu du poste à Washington. Elle rappelle que la condition pour le maintien de ce poste est le succès des efforts de levée de fonds, et que les informations fournies par le Secrétariat à ce sujet ne sont pas suffisamment claires. Mme Lesz (Pologne) note que 95% du budget alloué à ce poste ont été dépensés au cours des six premiers mois de l'année et que les Parties n'ont pas reçu d'explication satisfaisante. Mme Céspedes (Chili) demande également des éclaircissements sur la viabilité à long terme de la présence à Abou Dhabi et souligne que la condition pour le maintien du poste aux États-Unis est de lever deux fois plus de fonds que cela ne coûte.

70. M. Lenten explique que les EAU ont payé 3,6 millions d'USD pour la période 2009-2012 et que, en vertu du nouvel accord pour 2013-2015, ils se sont engagés à fournir 4 millions d'USD ainsi qu'une somme supplémentaire de 500 000 USD si l'Accord sur l'Outarde Houbara est conclu. Aucun engagement ultérieur n'a encore été pris pour financer le Bureau au-delà de 2015, et si le soutien des EAU s'arrêtait, le bureau devrait fermer.

71. En ce qui concerne le poste aux États-Unis, la présence de Mme Monika Thiele à Washington a grandement contribué à renforcer les relations avec diverses agences de l'administration américaine et avec les ONG. En plus de la première subvention de 100 000 USD annoncée et versée en 2011, une nouvelle subvention de 100 000 USD a été attribuée en 2012 au MdE Requins par les États-Unis. De plus, les États-Unis ont augmenté leur contribution à l'IOSEA et ont signé le MdE sur les cétacés des îles du Pacifique. Ils jouent un rôle moteur dans l'Initiative des espèces migratrices dans l'hémisphère occidental (Western Hemisphere Migratory Species Initiative), au conseil d'administration de laquelle siège la CMS. Il est attendu dans le cadre de cette

Initiative que des financements soient rendus disponibles pour soutenir les activités de la CMS en Amérique centrale, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

72. M. Lenten déclare que le Secrétariat améliore sa visibilité dans les régions, en accord avec les résultats du processus de la Structure future, lorsque des occasions se présentent en collaboration avec d'autres bureaux de l'ONU, comme cela a été le cas en Océanie avec le SPREP et en Amérique du Nord par le RONA. Fidji semble prêt à adhérer à la CMS, ce qui peut en partie être attribué à la présence de l'Administrateur basé à Apia. La CMS souhaite augmenter sa présence dans le monde entier, et les Parties pourraient à cet effet souhaiter mettre à disposition des Jeunes experts associés (JEA) et des auxiliaires.

73. En réponse au Pakistan, M. Lenten explique que l'Accord sur l'Outarde Houbara n'est pas encore conclu. Des progrès considérables ont été réalisés sous la direction de l'Arabie Saoudite, mais la responsabilité est maintenant passée aux Émirats arabes unis, qui ont promis un financement supplémentaire lorsque l'Accord entrera en vigueur. M. Lenten s'engage à soulever la question lorsqu'il rencontrera les autorités des EAU.

74. Mme Courouble (France) demande des précisions sur la personne ayant la responsabilité de la collecte de fonds pour le MdE Requins au sein du Secrétariat. Elle demande clarification sur le fait que ce soit l'Administrateur basé à Washington comme cela a été dit au Comité permanent, ou l'Administrateur adjoint chargé des collectes de fonds comme cela a été expliqué lors de la réunion du MdE Requins en septembre. M. Lenten explique que la collecte de fonds est un travail d'équipe, l'Administrateur basé à Washington prenant tous les contacts initiaux importants, qui sont ensuite suivis de demandes écrites officielles émanant du Secrétariat à Bonn. Une proposition est actuellement devant le Congrès américain pour confirmer un financement de 100 000 USD par an pour le MdE Requins, et la CMS a également accès à un autre financement de 3 millions d'USD pour la conservation des espèces, en particulier en Afrique. Il est certain que les possibilités pour la CMS de continuer à bénéficier des relations étroites avec le Gouvernement américain et les ONG - et des fonds qu'ils peuvent potentiellement offrir - sont considérablement renforcées par une présence aux États-Unis.

75. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) remercie le Secrétariat pour les informations complémentaires et, bien que ne doutant pas des avantages d'avoir ce poste à Washington, il insiste néanmoins sur le fait que la Conférence des Parties a défini des critères clairs et un calendrier afin de déterminer si ce poste doit être maintenu. Pour prendre une telle décision, le Comité permanent a besoin d'une réelle évaluation et d'un rapport du Secrétariat, mais à sa grande déception, il n'en a pas reçu. Il demande donc officiellement que le Secrétariat fournisse les informations nécessaires. Cette opinion est appuyée par Mme Lesz (Pologne).

Le Secrétariat fournira une liste des postes du personnel comprenant les noms des titulaires.

Le Secrétariat fournira dès que possible une évaluation complète du poste basé à Washington DC.

10.2 Actualisation sur la situation du Fonds d'affectation spéciale de la CMS 2011-2013

76. Bruce Noronha (Secrétariat) déclare qu'à la fin de 2011, le solde du Fonds d'affectation spéciale s'élevait à 698 000 € (en excluant la réserve opérationnelle). L'annexe I montre que 391 000 € de contributions n'avaient pas été reçus à la fin septembre, ce qui équivaut à 18% du budget annuel, comme cela était également le cas les années précédentes.

77. L'annexe II montre comment le budget est dépensé, et dans l'ensemble, les dépenses sont telles qu'attendues, avec un excédent de 230 000 € sur les dépenses de personnel imputables à des

postes vacants et au fait que les postes ont été budgétisés en utilisant les coûts moyens alors que certains membres du personnel de la CMS perçoivent moins que le devraient des personnels de leur grade. Dans l'ensemble, il y a davantage de lignes budgétaires excédentaires que de lignes déficitaires. Alors que les dépenses de personnel sont linéaires et faciles à prévoir, les dépenses hors-personnel sont plus irrégulières et plus difficiles à prévoir.

78. Le Secrétariat propose que les excédents des lignes budgétaires relatives au personnel soient utilisés pour prolonger, de 16 mois et 15 mois respectivement, les contrats du JEA chargé du site web de la Famille CMS et du JEA chargé de l'Asie centrale.

79. L'annexe III présente les contributions volontaires reçues en 2012, qui s'élèvent à environ 2,5 millions d'EUR, mais il est à noter que près de 1,2 millions d'EUR proviennent de la contribution des Émirats arabes unis destinée au Bureau PNUE/CMS – Abou Dhabi.

80. Mme Courouble (France) lit une déclaration fournie par le Royaume-Uni qui ne pouvait être représenté à la réunion. La déclaration souligne les points suivants : aucune prévision n'a été fournie pour les dépenses hors-personnel, le budget alloué aux déplacements est presque entièrement dépensé, le budget alloué à la production de documents d'information est déjà dépassé, et le budget informatique sera utilisé dans son intégralité. Bien que les budgets relatifs au personnel soient susceptibles d'être excédentaires, le Royaume-Uni n'a pas l'impression que ce soit une base solide sur laquelle financer d'autres postes, et s'oppose donc à la création de deux postes P2 temporaires. D'une manière générale, la documentation n'est pas suffisamment claire et, dans une période où les gouvernements nationaux sont confrontés à des réductions budgétaires, la CMS devrait elle aussi rester dans les limites de son budget.

81. M. Noronha déclare que, bien que les comptes reflètent les dépenses réelles, les prévisions ne peuvent être fondées que sur une opinion éclairée et non sur un fait définitif. Le Secrétariat est conscient du fait que le budget alloué aux déplacements est presque épuisé, et en conséquence la participation à des missions pour le reste de l'année sera réduite au minimum. Le relevé fourni à la Réunion prend en compte toutes les dépenses à la fin septembre, mais il est difficile de prévoir les dépenses hors-personnel en raison de la complexité de la vérification des factures en suspens et des charges à payer. Cependant, sur la base de la structure des dépenses des années précédentes, l'ensemble des dépenses hors-personnel devrait demeurer dans les limites budgétaires.

82. M. Lenten déclare que le Secrétariat étant une organisation internationale, il est nécessaire d'assister à des réunions dans le monde entier. Il donne l'exemple de la réunion du MdE sur les cétacés des îles du Pacifique qui a nécessité la présence du responsable concerné. Bien que ce membre du personnel ait pris le vol le moins coûteux, le montant total de ses frais de déplacement et de séjour s'élève à 10% du budget total des déplacements. En ce qui concerne les commentaires sur l'extension de deux JEA, M. Lenten estime que les affirmations selon lesquelles il existe une marge de manœuvre permettant de réaffecter du personnel actuel à ces tâches sont sans fondement, et qu'il n'y aurait personne, par exemple, pour continuer à travailler sur le nouveau site web. Au cours des dernières années, des MdE en dormance ont été réanimés grâce aux activités du JEA chargé de l'Asie centrale. Si ce poste n'est pas reconduit, ces MdE seront à nouveau inactifs et cela aura un impact négatif sur la réputation de la CMS dans cette région. Il demande donc instamment au Comité permanent d'accepter les propositions d'extension des deux postes de JEA existants et de laisser la COP décider de la suite.

83. Mme Qwathkana (Afrique du Sud) demande s'il y a dans la terminologie comptable une façon de faire figurer des dépenses en attente pour des services reçus alors qu'aucune facture n'a été émise. Elle est également préoccupée par le niveau des arriérés de contributions des Parties et suppose que les ministres ne sont pas au courant des impayés de leur pays.

84. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) accueille avec satisfaction les explications du Secrétariat, mais exprime sa surprise lorsque le Secrétariat déclare que la prise en compte de prévisions est une innovation dans la présentation des finances de la Convention, et il se demande comment la Convention a ainsi réussi jusqu'à maintenant à planifier son budget. Reconnaissant que les projections des dépenses de personnel sont plus faciles en raison de leur nature linéaire, il estime qu'en ce qui concerne les dépenses plus irrégulières, les gestionnaires de projet devraient être en mesure d'informer l'Administrateur chargé des finances quant aux paiements susceptibles d'être réalisés pour les portefeuilles qui les concernent. Il fait également remarquer que certains projets ont été soumis à des retards et ont donc été repoussés à l'année suivante, le financement associé ne saurait ainsi être considéré comme libéré. En conclusion, il estime que d'ici la fin septembre le Secrétariat devrait avoir une idée assez claire de la façon dont le budget annuel évoluera et il demande que le Secrétariat examine la présentation des sommes pour le Comité permanent de l'an prochain.

85. Le Président note que les préoccupations soulevées par la France au nom du Royaume-Uni ont été traitées par le Secrétariat à la satisfaction des Parties présentes, et il conclut donc que la Réunion accepte que les deux postes de JEA (dédiés au site web et à l'Asie centrale) soient prolongés de la durée proposée par le Secrétariat.

Le Comité accueille favorablement l'innovation concernant la prise en compte des prévisions budgétaires, mais demande au Secrétariat d'envisager également l'ajout des projections concernant les dépenses hors-personnel.

Les deux postes de Jeunes experts associés (dédiés au site web et à l'Asie centrale) seront financés pour 16 et 15 mois respectivement.

10.3 Programme de travail chiffré et budget 2012-2013

86. Bruce Noronha (Secrétariat) déclare que des mesures ont été prises pour créer un programme de travail chiffré (POW - Costed Programme of Work), comme demandé par les Parties à la COP10. Le document initial était une ébauche comprenant la description d'environ 250 activités différentes, et la version révisée a été réduite à 60 activités, plus faciles à gérer et regroupées en fonction de la structure organisationnelle de la CMS. Bien que les 60 activités restantes demandent encore à être affinées, le Secrétariat présente un échantillon approuvé d'activités relatives à l'information, la communication, la sensibilisation et le renforcement des capacités et souhaite recueillir les commentaires du Comité sur la présentation et le niveau d'agrégation, avant de poursuivre les travaux sur le chiffrage de chacune des activités. Le Secrétariat mentionne que l'utilisation du programme de travail chiffré mérite une attention particulière. En effet, d'autres organisations (telles que le PNUE et la CITES) présentent normalement un programme de travail en complément de la préparation du budget, et cet outil est également utilisé par les négociateurs budgétaires afin d'allouer des ressources à des activités prioritaires. À cet égard, il a été noté que seuls 13% des ressources de la CMS sont disponibles pour les activités et que 77% des ressources sont utilisées pour le personnel, avec généralement un ou deux professionnels par unité organisationnelle. Il est également nécessaire d'examiner les liens avec le Plan stratégique et de décider si le programme de travail chiffré doit inclure des activités financées par des contributions volontaires qui peuvent être soumises aux priorités des donateurs.

87. Mme Courouble (France) demande si le Groupe de travail sur le Plan stratégique a demandé à ce qu'un audit des dépenses de personnel soit entrepris, déclarant qu'il n'y a jamais eu d'évaluation objective des besoins réels du Secrétariat alors que d'autres AEM l'ont fait. Elle suggère que la COP11 alloue des fonds pour la réalisation d'un audit indépendant. Mme Céspedes

(Chili) approuve et déclare que le Sous-comité des finances et du budget devrait superviser le processus. Elle demande si un pays donateur est susceptible de financer cet exercice. Mme Qwathekana (Afrique du Sud) déclare que la proposition de format devrait également inclure plus de chapitres pour les rapports.

88. M. Lenten (Secrétariat) estime également qu'il serait préférable qu'une telle vérification soit réalisée par un consultant externe et présume que le résultat ira vers une recommandation pour davantage de ressources. Mme Courouble exprime également des doutes quant à la conduite de l'audit en interne, mais se montre prudente quant à l'utilisation des ressources limitées de la Convention pour de telles études. Mme Céspedes (Chili) doute qu'un tel exercice relève de la compétence de l'Administrateur chargé de la gestion administrative et financière et que le Secrétariat ait la capacité à le réaliser. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) déclare que le mandat devra être issu d'une résolution de la COP qui pourrait demander la réalisation d'une évaluation externe, et il doute lui aussi de l'impartialité d'un audit interne. Mme Lesz (Pologne) n'a pas d'objection de principe à un audit externe, mais s'inquiète qu'il n'y ait pas de financement disponible dans le budget principal et demande si des bailleurs de fonds susceptibles d'apporter une contribution volontaire pourraient être identifiés.

89. L'embauche d'auditeurs externes ayant des répercussions financières, le Président suggère que soit reportée la décision de savoir s'il convient de les engager et à quel moment.

90. M. Lenten fait référence à la Résolution 10.9 (Structure et stratégies futures de la CMS et de la Famille CMS) qui appelle à une analyse globale des lacunes et une évaluation des ressources de la CMS et des MdE. Il n'y a pas eu de fonds alloués à cet exercice et il est difficile d'estimer ce que cela pourrait coûter. Il suggère donc que le Secrétariat et le Sous-comité des finances et du budget travaillent ensemble sur la spécification du travail et sollicitent ensuite des contributions volontaires. M. Lenten réaffirme son point de vue, estimant que le résultat probable reconnaîtra la nécessité d'une augmentation des ressources, et il compare les deux MdE dirigés à Abou Dhabi qui perçoivent des sommes à six chiffres chaque année, avec ceux gérés à Bonn qui bénéficient de ressources beaucoup plus maigres.

91. M. Kane (PNUE) estime que les travaux requis par cette Résolution ne nécessitent pas une somme d'argent importante. Une étude de documents et une analyse des lacunes pourraient être réalisées à un coût raisonnable. Récemment, la Convention sur les substances chimiques a engagé le Bureau des services de contrôle interne du PNUE à Nairobi pour entreprendre un exercice similaire. Les termes de référence devront être approfondis. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) souligne que la CDB vient juste d'entreprendre un exercice pour chiffrer la mise en œuvre des Objectifs d'Aichi, ce qui pourrait donner une indication sur le coût de l'audit de la CMS. Il suggère également qu'il serait prématuré de commencer l'analyse avant de connaître le contenu détaillé du Plan stratégique qui sera intégré au document d'accompagnement. Il ajoute que l'évaluation régionale fera partie des travaux en cours du Groupe de travail sur le Plan stratégique. Le Plan stratégique devrait probablement prendre forme au cours de l'année 2013. Le rapport de Mme Verleye comprend un calendrier proposant qu'une première ébauche du plan soit disponible au deuxième trimestre 2013, laissant ainsi suffisamment de temps pour des consultations avant l'automne. M. Biber (Suisse) fait remarquer que ce calendrier dépend de l'existence d'un financement pour continuer à engager le consultant.

92. Mme Elsa Nickel (Allemagne) estime également qu'il est important de préciser les prochaines étapes et souligne la nécessité d'intégrer les objectifs à moyen et à long terme du processus de la Structure future dans le Plan stratégique, de sorte que la COP11 puisse prendre des décisions éclairées. Elle annonce également que l'Allemagne a pu mobiliser des fonds supplémentaires qui pourront être affectés à ce processus.

93. Le Président propose de reporter la décision, étant donné que le Comité permanent se réunira à nouveau en 2013 et que le Groupe de travail sur le Plan stratégique se penchera activement sur ces tâches.

Le Comité permanent, lors de sa prochaine réunion, examinera les progrès réalisés par le Groupe de travail sur le Plan stratégique, et décidera du besoin et de la façon de procéder à l'analyse globale des lacunes et à l'évaluation des ressources de la CMS et des MdE, telle qu'exigées par la Résolution 10.9.

10.4 Mobilisation des ressources

94. Laura Cerasi (Secrétariat) présente un exposé dans lequel elle indique qu'un total de 1 731 000 € a été levé au travers de contributions volontaires (sans compter le financement du Bureau PNUE/CMS – Abou Dhabi par les EAU), les principaux donateurs étant l'Australie, la CE, la Finlande, l'Allemagne, Monaco, la Norvège, la Suisse, le PNUE (DELIC et Bureau régional pour l'Europe), le Royaume-Uni et les États-Unis. Cela comprend les 500 000 € promis par la Commission européenne sur les trois prochaines années pour le renforcement des capacités et accordés en vertu de l'accord stratégique ENRTP³ avec le PNUE. Le Secrétariat vient d'être informé il y a 24 heures d'une contribution supplémentaire de la CE sous le même accord avec le PNUE, pour un montant de 100 000 USD destiné aux actions en faveur du Faucon sacre (*Falco cherrug*). De plus, des promesses de contributions complémentaires au bénéfice d'autres activités sont annoncées par l'Allemagne au cours de la réunion. L'Allemagne a également fourni une assistance en nature, en mettant à disposition des lieux de réunions et des services d'interprétation (comme pour la réunion du MdE Requins et pour le Comité permanent en cours) ; le Ghana a quant à lui fourni du personnel et un soutien administratif pour la tenue de l'atelier sur les oiseaux terrestres.

95. Des exemples de besoins de financement futurs sont présentés : la Réunion du MdE Requins, par exemple, a approuvé un budget reposant sur des contributions volontaires, et compte tenu des annonces de contributions reçues à ce jour, il manque encore 70 000 € pour couvrir les besoins 2013.

96. Parmi les priorités majeures et immédiates figurent le Groupe de travail sur le Plan stratégique (une lettre spécifique relative à la recherche de fonds sera envoyée sous peu) et la refonte du site web de la CMS. Sur ce sujet, la Convention mère a travaillé en étroite collaboration avec les autres conventions basées à Bonn, ce qui constitue un autre exemple de la coopération au sein de la Famille CMS dans le cadre d'initiatives conjointes sur le renforcement des capacités et sur les espaces de travail en ligne. Le Secrétariat à Bonn et le Bureau PNUE/CMS – Abou Dhabi ont travaillé ensemble sur le Groupe de travail pour le Faucon sacre, sous la direction du Bureau d'Abou Dhabi. Le personnel à Bonn a apporté son soutien à la préparation de la Réunion des Signataires du MdE Rapaces.

97. Il est à noter que le nombre de pays versant des contributions volontaires a diminué, et que les pays qui donnent encore donnent moins. Le Secrétariat travaille donc à l'élargissement de la base des donateurs, et Mme Monika Thiele à Washington DC recherche des opportunités pour la CMS aux États-Unis et a fourni un certain nombre de pistes prometteuses.

³ Programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie (ENRTP) de l'Accord stratégique de coopération (SCA) conclu entre la DG Environnement de la Commission européenne et le PNUE

98. Mme Cerasi déclare que le Secrétariat va adopter la double approche mentionnée plus haut, en proposant aux donateurs une liste de priorités tout en maintenant la fonction de liaison. Comme exprimé par Mme Verleye (voir Point 12 de l'ordre du jour), il devrait être possible de faire en sorte que les espèces migratrices bénéficient des sources de financement prévues dans le cadre de la CDB pour les Objectifs d'Aichi.

99. Un certain nombre de membres du Comité dont le Président, Mme Qwathekana, Mme Céspedes et Mme Lesz, expriment leur gratitude aux pays donateurs pour leur généreux soutien sans lequel de nombreuses activités de la Convention ne seraient pas possibles.

Le Secrétariat émettra une lettre de demande de financements pour le Groupe de travail sur le Plan stratégique.

10.5 Rapport du Sous-comité des finances et du budget (après le Point 10.1)

100. Mme Céspedes (Chili), Présidente du Sous-comité des finances et du budget, présente un rapport sur la réunion du 6 novembre, à laquelle ont également participé la République islamique d'Iran, la Nouvelle-Zélande et la Tunisie, et qui a bénéficié du soutien du Secrétariat. Il est noté que les dépenses sont, dans leur ensemble, conformes aux prévisions, avec un dépassement de certains éléments et une sous-utilisation d'autres. Le niveau des arriérés n'est pas considéré comme inquiétant. La Tunisie demande des éclaircissements du PNUE sur l'état de ses paiements.

101. Le Secrétariat est prié d'expliquer le processus de financement des délégués recevant un soutien financier, ce qui met en évidence le fait que certains membres du Sous-comité des finances et du budget ne sont pas membres du Comité permanent⁴. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) souligne l'impossibilité d'espérer qu'un délégué des Philippines, actuellement membre du Sous-comité mais non du Comité permanent, traverse la moitié du globe pour participer à une matinée de réunion. Il demande au Secrétariat de rédiger une recommandation à présenter à la prochaine COP qui obligerait à ce que les membres du Sous-comité soient des membres du Comité permanent.

102. Mme Lesz (Pologne) dit que le Sous-comité des finances devrait être alerté lorsque le Secrétariat estime qu'une ligne budgétaire est sur le point d'être dépassée. M. Lenten fait remarquer que la Résolution 9.14 contient déjà une disposition demandant au Secrétariat de rendre compte dans les rapports trimestriels des écarts de plus de 20% et il demande si cela n'est pas suffisant. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) est d'accord avec la Pologne et souligne que le document UNEP/CMS/StC40/10.2 contient un certain nombre de cas de dépassements de budget pour lesquels aucune explication n'a été fournie.

Le Secrétariat veillera à ce que les rapports trimestriels du Sous-comité des finances et du budget incluent des explications lorsque les lignes budgétaires sont susceptibles de dépasser le budget prévu de plus de 20%.

Le Secrétariat rédigera une proposition visant à restreindre l'adhésion au Sous-comité des finances et du budget aux membres du Comité permanent.

⁴ CMS StC 35: Paragraphe 10. Il y a eu un débat pour déterminer si les Parties qui ne sont pas membres du Comité permanent pouvaient siéger au Sous-Comité. Le Règlement intérieur n'est pas tout à fait clair, mais plusieurs membres ont déclaré qu'il était dans l'intention du Groupe de travail de rédiger les termes de référence du Sous-Comité pour permettre une adhésion aussi large que possible. Il a été convenu d'accepter les candidatures de chaque région indépendamment du fait que le candidat soit membre du Comité permanent ou non. La Réunion a également noté que seuls les frais de déplacement des membres du Comité permanent sont couverts.

11. Questions institutionnelles

11.1 Arrangements avec le Gouvernement hôte

103. M. Lenten (Secrétariat) déclare que des efforts ont été faits pour communiquer avec le Paraguay suite à sa manifestation d'intérêt pour l'accueil de la COP11, exprimée à la fin de la COP10. Aucune réponse n'a été reçue du Point focal, ni du Ministre ou de l'ambassade. Le Secrétariat demande conseil à la Réunion sur ce qu'il convient de faire car le temps s'écoule rapidement.

104. Le Président rappelle que l'offre d'accueil de la COP10 par la Norvège avait été reçue à peu près à ce stade de la période triennale. Il pense que les autres pays de cette région où la CMS n'a jamais tenu de Conférence des Parties, devraient également être invités à approcher le Paraguay. Mme Lesz (Pologne) soutenue par M. Schall (Allemagne) estime que de nouvelles offres d'accueil devraient être recherchées. M. Schall ajoute qu'il a échangé de manière informelle avec le représentant du Chili lors de la réunion du MdE Requins, et que celui-ci a affirmé qu'une demande officielle de la CMS serait sérieusement examinée. Mme Céspedes (Chili) déclare qu'elle n'est pas au courant de ce sujet, mais qu'elle se renseignera à son retour au Chili. Elle fait remarquer qu'il y a eu un changement de gouvernement au Paraguay dans les derniers mois, ce qui a probablement compliqué les choses, mais qu'elle se renseignera auprès de ses contacts dans la région.

Il est convenu que le Secrétariat sollicite les offres d'accueil de la prochaine Conférence des Parties avant mars 2013.

11.2.1 Dispositifs organisationnels de la COP

105. M. Lenten (Secrétariat) explique qu'un questionnaire a été diffusé par le Secrétariat à la suite de la COP10, afin de recueillir des suggestions sur la manière dont les dispositifs pourraient être améliorés. Le document UNEP/CMS/StC40/11.2.1 contient un résumé des commentaires reçus.

106. Il est noté que sur les 29 résolutions adoptées lors de la COP10, 25 émanaient du Secrétariat et seulement 4 des Parties - celles relatives au bruit en milieu marin, à l'empoisonnement des oiseaux, aux oiseaux terrestres en Afrique, ainsi qu'aux modalités de recrutement du Secrétaire exécutif. Il est suggéré que les Parties soient plus impliquées dans le développement de résolutions politiques. Il est également noté que la date limite de publication des projets de résolutions doit être respectée et qu'en amont de la COP10 un groupe de travail du Comité permanent, opérant par e-mail, a contrôlé les projets de résolutions. Peu de commentaires de fond ont été reçus. Mme Céspedes (Chili), qui a participé au Groupe de travail, estime qu'il a bien fonctionné mais elle reste ouverte aux suggestions pour toute amélioration.

107. A la veille de la COP10, une réunion informelle des chefs des délégations avait été convoquée pour examiner le programme, anticiper les problèmes et faire un premier sondage sur les candidatures au Comité et les membres des groupes de travail. La réunion n'avait pas de programme formel et aucun service d'interprétation n'avait été fourni. Il est suggéré que la réunion des chefs des délégations ait à l'avenir un ordre du jour et qu'un service d'interprétation soit prévu, certaines délégations ayant des difficultés à travailler en anglais.

108. De l'avis général, la tenue de deux cérémonies d'ouverture - d'abord le dimanche, puis à nouveau le lundi - est excessive et a donné lieu à trop de discours. Une seule cérémonie de deux heures devrait suffire, même si l'on doit perdre l'attention de certains médias.

109. Le Secrétariat propose d'ajouter une excursion d'une journée pour les délégués vers la fin de la Conférence. Cela laisserait au Secrétariat plus de temps pour préparer les documents finaux - lors de la COP10, le Secrétariat a travaillé jusqu'à quatre heures du matin. L'ordre du jour de la COP10 était également très chargé, et il est donc proposé d'étendre la Conférence des Parties d'un ou deux

jours pour permettre d'inclure l'excursion et des séances de travail supplémentaires, pour un coût estimé à 32 000 € pour le financement du personnel, des délégués éligibles et des interprètes. Le temps supplémentaire impliquerait aussi qu'il y ait moins de conflits d'horaires entre les groupes de travail et les événements parallèles, et cela pourrait même permettre de dégager une demi-journée dédiée à des présentations par les ONG.

110. Le Comité de vérification des pouvoirs a tenu quatre séances dont une grande partie du temps a été consacré au traitement des documents qui ne répondaient pas aux critères. Il est également suggéré que le Secrétariat puisse voir les lettres de pouvoirs avant la COP et avant que les billets ne soient émis dans le cas des représentants bénéficiant d'un soutien financier, afin de s'assurer que les ressources de la Convention sont dépensées pour des délégués habilités à représenter leur pays lors de la Conférence.

111. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) accueille favorablement le document et approuve la plupart des éléments qui y sont proposés. Il souligne cependant que l'objectif premier de la COP est de traiter les questions des Parties et que les autres considérations doivent être secondaires. Il suggère que les documents de réunion soient disponibles en ligne et accessibles en interne par wi-fi. Il déclare également que la rédaction des résolutions est une tâche essentielle du Secrétariat qui contribue à la cohérence terminologique et linguistique et veille aussi à ce qu'elles correspondent à leur mandat. Il ajoute que le Secrétariat pourrait demander aux Parties de soutenir volontairement l'élaboration des documents de la COP.

112. Mme Lesz (Pologne) déclare que les Parties devraient être plus engagées dans le processus et lit un texte préparé par le Royaume-Uni proposant que les projets de résolutions soient parrainés par une Partie afin de s'assurer de l'intérêt du sujet. M. Bignell intervient pour suggérer que les résolutions administratives telles que le budget ne fassent pas l'objet de parrainage d'une Partie. Il préconise également un système de filtre et d'examen des documents, qui nécessiterait que les avant-projets soient soumis 150 jours avant la COP, les projets définitifs étant examinés par le Comité permanent et le Bureau élargi, puis mis en ligne dans les trois langues de la Convention 42 jours avant le début de la Conférence. Cela devrait être harmonisé avec la décision de dissocier le Conseil scientifique de la Conférence des Parties. Le Président craint que les Parties utilisent la CMS afin de promouvoir leurs intérêts propres et suggère que plusieurs Parties parrainent chaque résolution. Mme Lesz s'inquiète qu'un petit groupe puisse monopoliser les négociations et que les autres Parties puissent se sentir exclues. Elle suggère également que le Secrétariat prépare une liste de sujets possibles pour les résolutions, qui pourraient être retenus par les Parties intéressées. Le Président déclare que, d'après son expérience, les avant-projets de propositions présentés devant le Conseil scientifique conduisent à de larges débats et que la Convention bénéficie ainsi de cet apport scientifique. Mme Qwathekana (Afrique du Sud) déclare que lors de la COP, le Conseil scientifique a examiné tous les documents techniques, mais que les Parties n'ont pas eu le temps d'assimiler les changements proposés ou de consulter les acteurs de leurs pays au sujet des implications de ces changements. Selon M. Spina (Président du Conseil scientifique de la CMS), il existe certains avantages à ce que le Conseil scientifique ne se réunisse pas juste avant la COP, mais les documents devront être mis à disposition plus tôt.

113. Le Président ne souhaite pas anticiper sur le débat relatif aux dispositions relatives au Conseil scientifique qui seront examinées au point 11.3, mais il estime qu'il y a un consensus sur l'idée suggérée par le Royaume-Uni et transmise à la Réunion par la Pologne, proposant que les Parties parrainent des résolutions qui seront ensuite rédigées par le Secrétariat puis soumises pour examen et commentaires au Comité permanent et au Conseil scientifique.

114. Compte tenu du temps imparti, le Président décide de limiter le débat sur ce sujet et de soumettre toutes les questions non résolues au Groupe de travail portant sur le Règlement intérieur du Comité permanent.

Le Groupe de travail portant sur le Règlement intérieur du Comité permanent examinera toutes les questions en suspens liées aux changements organisationnels de la Conférence des Parties.

11.2.2 Règlement intérieur de la COP

115. Compte tenu du temps limité disponible pour la réunion, il est convenu que cette question soit confiée au Groupe de travail chargé d'examiner le Règlement intérieur et les dispositions de la COP11.

11.3 Changements organisationnels du Conseil scientifique

116. M. Heredia (Secrétariat) fait un bref résumé des recommandations incluses dans le processus de la Structure future concernant le travail du Conseil scientifique et visant à en améliorer l'efficacité. La COP10 a alloué 50 000 € au processus de planification, d'évaluation et d'analyse des lacunes (PAGA - Planning process, Assessment and Gap Analysis) devant être entrepris par des consultants externes et soumis au Conseil scientifique en 2014. Il est probable qu'une résolution concernant le fonctionnement du Conseil soit nécessaire à la COP11.

117. Le principal changement proposé est de dissocier dans le temps le Conseil scientifique de la COP. Le Conseil de Bergen a été précipité et la COP n'a pas été en mesure d'assimiler les conseils donnés dans le temps imparti. Le Conseil devrait donc se réunir plusieurs mois avant la COP. D'autres changements comprennent l'introduction de représentants régionaux (à l'instar du Comité permanent) et l'implication de plus d'experts sur des questions spécifiques.

118. Les financements sont insuffisants pour couvrir le coût d'une réunion plénière intersession du Conseil scientifique durant cette période triennale. Le Conseil ne se sera pas réuni en 2012, mais il est important qu'une réunion soit organisée d'une manière ou d'une autre en 2013. Les financements destinés au PAGA pourraient être utilisés pour financer une réunion restreinte et expérimentale du Conseil, au cours de laquelle l'évaluation pourrait être examinée plus en détail.

119. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) confirme que sa région soutient l'idée de dissocier le Conseil de la COP, mais exprime des inquiétudes quant à la transparence et insiste pour que le processus soit conduit par les Parties, et en conséquence il déclare que le Comité doit apposer une signature électronique sur le mandat du PAGA.

120. M. Qaimkhani (Pakistan) souligne que cette dissociation aura pour conséquence que le Conseil ait une réunion de quelque sorte que ce soit en septembre 2013 et une autre au début de 2014, si la CMS suit la même tendance que la CDB, où l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) se réunit six mois avant la COP. Il suggère que tout changement soit reporté après la COP11.

121. Mme Coya de la Fuente (Cuba) soutient globalement les modifications proposées, mais cherche des éclaircissements au sujet de la représentation régionale et souhaite savoir si les régions auront le même nombre de membres qu'elles ont au Comité permanent. Étant donné qu'il a été proposé de tenir une réunion du Conseil selon les nouvelles dispositions en septembre 2013, les Parties ont besoin de savoir combien de représentants régionaux doivent être élus et par quelle méthode. Elle souligne également que les dispositions pour la proposition d'amendement des annexes doivent suivre un calendrier strict, ce qui a une incidence sur le moment où l'ensemble du

Conseil peut se réunir. Mme Céspedes (Chili) souligne l'importance de la production de la documentation en temps opportun. M. Heredia précise que rien n'a été décidé concernant le nombre de représentants régionaux (qui ne viendront pas nécessairement des mêmes pays que ceux siégeant au Comité permanent) ni le calendrier de la session pré-COP du Conseil.

La Nouvelle-Zélande propose certaines reformulations du processus de planification, d'évaluation et d'analyse des lacunes (PAGA) au paragraphe 3 du document 11.3⁵.

12. Progrès réalisés par le Groupe de travail sur le Plan stratégique de la CMS

122. La Présidente du Groupe de travail sur le Plan stratégique, Mme Verleye (Belgique), informe le Comité des résultats de la réunion du Groupe de travail qui s'est tenue les 5 et 6 novembre, ce qui complète le rapport écrit présenté dans le document UNEP/CMS/StC40/12 (une version écrite de la mise à jour a été fournie et est reproduite à l'annexe 2). Le Groupe de travail établi en vertu de la Résolution 10.5 est chargé de préparer pour examen à la COP11 un avant-projet de Plan stratégique pour la période 2015-2023, et travaille en collaboration avec un consultant, Dave Pritchard.

123. La réunion des 5 et 6 novembre a bien progressé et a décidé que la CMS devrait prendre pour modèle la CDB, qui a adopté un Plan stratégique pour la biodiversité tourné vers l'extérieur et répondant aux questions essentielles, plutôt qu'un Plan introspectif concentré sur la Convention en tant qu'institution. Le Plan stratégique de la CMS sera donc un Plan stratégique pour les espèces migratrices, renforçant le rôle de la Convention en tant que partenaire clé de la CDB dans ce domaine politique. Une double approche sera adoptée - un plan stratégique de haut niveau avec des objectifs concis destinés à intéresser un public politique, accompagné d'un ensemble plus détaillé d'actions visant à combler les lacunes dans la mise en œuvre de l'actuel Plan stratégique spécifiées dans les rapports du consultant.

124. L'élaboration d'un plan stratégique de cette nature requiert des consultations soutenues avec les Parties à la CMS, les autres membres de la Famille CMS, les AEM en lien avec la biodiversité et un large panel de partenaires et acteurs. Un processus comprenant un niveau élevé de participation faciliterait l'appropriation, mais aurait également un certain coût, et compte tenu de l'importance fondamentale du processus pour la Convention, Mme Verleye prie le Comité permanent d'encourager les Parties et les partenaires à fournir toute l'assistance nécessaire.

125. Deux priorités immédiates ont été identifiées : l'intégration de la conservation des espèces migratrices dans les SPANB actuellement en cours de révision pour tenir compte des Objectifs d'Aichi et pour lesquels des orientations ont été publiées (UNEP/CMS/Conf.10.27 « Lignes directrices sur l'intégration des espèces migratrices dans les Stratégies et les Plans d'action nationaux pour la biodiversité »), ainsi que la pleine participation de la CMS à la Décennie de la biodiversité des Nations Unies en tirant le meilleur parti de l'Objectif d'Aichi 20 sur la mobilisation des ressources, ce qui inclut les espèces migratrices.

⁵ 3 a) Un avant-projet de mandat sera rédigé par le Secrétariat en coopération avec le Conseil scientifique

a bis) Le Comité permanent examinera en intersession et approuvera par voie électronique le mandat du PAGA proposé /.../

d) Un rapport final sera soumis à la réunion plénière du Conseil scientifique en 2014 pour examen et avis sur les options pour un avant-projet de résolution

Nouveau e) L'analyse des lacunes et les recommandations du Conseil scientifique seront alors soumises au Comité permanent /Bureau se réunissant en 2014. Le Comité permanent/Bureau sera chargé d'examiner le rapport ainsi que les options proposées, et d'approuver le contenu de l'avant-projet de Résolution pour soumission à la COP.

126. M. Størkersen (Norvège) transmet une demande du Royaume-Uni pour que le Plan stratégique soit élaboré en prenant en compte les recommandations de la Structure future, et demande quelles mesures ont été prises pour veiller à ce que les priorités à court terme soient mises en application. Mme Verleye déclare que la mise en œuvre de la Structure future ne relève pas de la compétence directe du Groupe de travail, mais que les éléments pertinents de la Structure future et les insuffisances relevées par M. Pritchard seront traités dans la rédaction du Plan stratégique et du guide d'accompagnement technique.

127. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) remercie Mme Verleye pour son leadership énergique du Groupe de travail et pour les rapports clairs sur ce sujet complexe.

13. Structure et stratégies futures de la CMS et de la Famille CMS

128. M. Lenten (Secrétariat) explique que le document UNEP/CMS/StC40/13 détaille les 16 domaines d'activités identifiés par le processus de la Structure future et commence à mettre en évidence quelques-uns des domaines clés. Les coûts de certaines initiatives ont été estimés et, dans certains cas, ventilés dans le budget principal ; les déficits devront être comblés par des contributions volontaires des Parties, des subventions du PNUE et d'autres sources. Parmi les principales priorités à court terme figurent le nouveau site web de la Famille CMS, dont les travaux ont commencé mais qui nécessite 100 000 € supplémentaires ; le Plan stratégique, pour lequel idéalement les services du consultant devraient être maintenus ; et l'outil d'analyse accompagnant le système de rapport en ligne, dont l'estimation de 75 000 € diffusée à la COP10 a été revue à la hausse pour un montant de 200 000 €. Compte tenu de la quantité de travail déjà entrepris, le Secrétariat suggère que l'analyse globale des lacunes soit reportée.

129. Mme Qwathekana (Afrique du Sud), se référant au paragraphe 5 de la Résolution 10.9 demandant au Secrétariat de présenter un rapport sur les progrès accomplis dans le cadre des activités de l'Annexe II, estime que les informations fournies au Comité sont trop éparpillées. Mme Courouble (France) acquiesce en ajoutant qu'il est difficile non seulement de naviguer dans les documents du Secrétariat, mais aussi de voir quelles activités ont été menées et à quel coût. Elle suggère une approche plus structurée faisant figurer les échéanciers, les coûts et les sources de financement, et demande pourquoi le Secrétariat n'a fait aucune démarche vers les Parties donatrices pour le financement des actions prioritaires à court terme. Elle déclare également que lors de la COP10 la préoccupation majeure du Groupe de travail sur la Structure future était l'audit des ressources humaines et financières. Mme Céspedes (Chili) qui préside le Sous-comité des finances et du budget et siège au Groupe de travail de la COP, déclare que, tout en reconnaissant que le climat financier n'est pas favorable actuellement, il est néanmoins important pour la CMS de disposer d'une source fiable de financements.

130. M. Lenten déclare que les activités ont été traitées de manière exhaustive et cite l'implication de la CMS dans le Groupe de gestion de l'environnement (utilisant du temps du personnel sur le budget principal), la liaison plus forte avec les bureaux régionaux du PNUE à travers laquelle le financement pour la Voie de migration d'Asie centrale a été obtenu, ainsi que les subventions et contributions volontaires qui ont permis de commencer le travail sur le site web (Allemagne) et le renforcement des capacités en Afrique (Commission européenne). Les mesures énoncées dans la Résolution n'ont pas été accompagnées d'indicateurs mesurables permettant d'évaluer le succès - certaines tâches ont une conclusion claire (par exemple, la création d'un nouveau site internet), tandis que d'autres sont plus nébuleuses (par exemple, l'amélioration des relations avec d'autres organismes). Avec l'arrivée du nouvel Administrateur chargé de la gestion administrative et financière, des travaux ont commencé sur le programme de travail chiffré, et il apparaît que la plupart des membres du personnel travaillent un nombre considérable d'heures supplémentaires non rémunérées pour faire face à leur charge de travail.

131. M. Biber (Suisse) estime que la présentation du document rend difficile l'identification de projets pertinents qui pourraient être présentés aux ministères ou aux départements des Finances susceptibles d'octroyer des contributions volontaires. Il suggère que le Secrétariat fasse circuler une liste de projets prioritaires, de préférence avant la fin de l'exercice budgétaire. Mme Verleye (Belgique) acquiesce et suggère que le Secrétariat adopte une double approche comprenant des appels généraux couplés et des contacts plus ciblés vers des donateurs individuels potentiels.

132. M. Lenten déclare qu'il continuera à lancer des appels généraux et à faire des approches plus ciblées. Fort de son expérience, il estime que le contact personnel a tendance à être plus fructueux. Il précise également que tout audit des besoins en ressources humaines et financière devra être mené par un tiers car une analyse en interne pourrait être perçue comme n'étant pas assez impartiale.

Le Secrétariat prend note des recommandations du Comité permanent concernant la nécessité d'adopter une approche plus systématique dans les rapports et de développer la recherche de financements des activités de la Structure future.

14. Autres questions de politique internationale

14.1 Plateforme scientifique intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

133. M. Heredia (Secrétariat) présente un bref résumé du développement des relations entre la CMS et l'IPBES, dont le Secrétariat sera établi à Bonn sous peu. Lors de la COP10, la question a fait l'objet d'une résolution qui définit les bases d'une possible coopération.

134. Les présidents des organes scientifiques et consultatifs des AEM relatifs à la biodiversité se sont réunis à Dublin, cette année et ont examiné la façon dont les AEM pourraient aider au mieux l'IPBES à atteindre ses objectifs, et vice versa. Dans un document adopté lors de la réunion, les AEM ont déclaré qu'ils étaient prêts à collaborer au nom de l'IPBES. En avril à Panama, il a été convenu que l'IPBES devrait être établi en tant qu'organisme indépendant, et Bonn a été choisi comme emplacement du siège. La réunion a également examiné les principales tâches et la composition des Comités de pilotage et du Bureau. Les Points focaux nationaux de la CMS ont été consultés, mais le taux de réponse n'est pas élevé et il y est encore temps pour la CMS de se positionner au mieux.

135. Une autre réunion prévue en janvier 2013, permettra de prendre les décisions finales sur le concept global. Les documents de la réunion ne sont pas encore disponibles, mais le Comité permanent est invité à fournir des conseils et une orientation stratégique au Président du Conseil scientifique, afin qu'il puisse apporter une contribution coordonnée de la part de la Convention.

136. Le Président indique qu'au vu de la nature scientifique de l'IPBES, il semble plus approprié que le Président du Conseil scientifique représente la Convention, qui devra continuer à être visible et active au cours du développement de l'IPBES. M. Spina (Président du Conseil scientifique de la CMS) sollicite un mandat pour continuer à promouvoir les intérêts de la Convention et en faire rapport au Conseil, au Comité permanent et à la Conférence des Parties.

M. Spina est autorisé à continuer à participer aux processus de l'IPBES pour promouvoir les intérêts de la CMS.

15. Renforcement des capacités

137. Sofia Chaichee (Secrétariat) mentionne la résolution de la COP10 sur la mise en œuvre du Plan de travail 2012-2014 de la CMS pour le renforcement des capacités. Elle cite en particulier les progrès accomplis dans l'élaboration d'outils d'apprentissage pour les Points focaux nationaux (NFP), qui incluent la conception du Manuel de la Famille CMS et de la communauté en ligne des

NFP, outils qui guideront et permettront de faciliter le travail quotidien des NFP. Le manuel et la communauté en ligne s'adressent aux NFP de tous les instruments de la CMS, et ont été rendus possibles grâce à une importante subvention au titre du Programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie (ENRTP) de l'Accord stratégique de coopération (SCA) conclu entre la DG Environnement de la Commission européenne et le PNUE.

138. Des consultants d'Ecologic Institute ont réalisé une enquête pour évaluer les besoins de renforcement des capacités des points focaux nationaux de la Famille CMS, obtenant un taux de réponse de 20%. Ils ont alors élaboré les outils d'apprentissage sur la base des commentaires reçus, en consultation étroite avec le Groupe de travail et les Secrétariats de la Famille CMS. Les réponses au questionnaire ont conduit au concept de communauté en ligne remplaçant l'idée de départ d'une formation classique en ligne. Un atelier réunissant 14 des 25 membres du Groupe de travail a eu lieu pour développer davantage le projet de manuel et la communauté en ligne, et a fait l'objet de commentaires très positifs. Il est prévu de tester les outils d'apprentissage et d'organiser des sessions de formation, d'abord en Afrique puis dans d'autres régions si des financements sont disponibles. Des ateliers préparatoires semblables à ceux organisés avant la COP de la CMS et la MOP de l'AEWA ont aussi été planifiés, dont l'un est prévu au troisième trimestre de 2014 en Amérique latine.

139. Mme Céspedes (Chili) déclare qu'elle a participé à l'atelier sur le Manuel de la Famille CMS et l'a trouvé utile. Elle accueille également favorablement la perspective d'une session de formation en Amérique latine. Mme Lesz (Pologne) demande que les réponses au questionnaire soient publiées. Mme Qwathekana (Afrique du Sud) espère que le développement d'outils de formation a été mené en coordination avec l'Initiative africaine, et souligne l'importance d'inviter les bonnes personnes aux formations, qui doivent être celles participant à la COP ou à la MOP. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) exprime sa gratitude envers la Commission européenne qui a fourni les ressources nécessaires, et demande si le matériel pourrait être mis en ligne pour le bénéfice de ceux qui n'ont pas assisté aux sessions de formation. M. Barirega (Ouganda) espère que la participation à la formation conduira à une meilleure implication dans les activités de la COP. En réponse à une question de M. Qaimkhani (Pakistan), il est expliqué que la priorité a été initialement accordée à l'Afrique et à l'Amérique latine, mais qu'à l'avenir la région asiatique devrait également être concernée par ces activités.

140. Mme Crockford (BirdLife International) souligne l'importance d'une mise en œuvre sur le terrain pour tous les AEM et attire l'attention sur la résolution appelant à l'institutionnalisation de la mise en œuvre. Elle estime que ce type de renforcement des capacités est une tâche qui peut être réalisée conjointement avec d'autres AEM relatifs à la biodiversité et confrontés à des problèmes similaires. Elle souligne également qu'il est important que les personnes bénéficiant de cette formation partagent et transmettent leur connaissance. La prochaine réunion sur les SPANB à Harare, Zimbabwe, sera l'occasion pour la CMS d'interagir avec d'autres AEM.

16. Sensibilisation et communication

141. M. Rilla (Secrétariat) exprime sa gratitude pour le soutien apporté par Mme Chaichee, Mme Epler, Mme Lenarz et M. Vagg dans la réalisation de progrès considérables. Le Plan stratégique appelle à la diffusion de l'information, ce qui est réalisé par le Secrétariat à travers des mises à jour régulières sur le site web. Il est conscient que le site est un peu « essoufflé » car il a douze ans et utilise une technologie dépassée. Il accueille avec intérêt les suggestions sur la manière de rendre le nouveau site plus attrayant et utile. La Convention a maintenant 900 followers sur Facebook et plus de vingt vidéos ont été postées sur Youtube. Des communiqués de presse sont publiés régulièrement, de même que le Bulletin qui paraît maintenant tous les deux mois. Le livret sur les

voies de migration a été révisé et la deuxième édition a récemment été imprimée grâce à une contribution volontaire de l'Allemagne.

142. Rio+20 a constitué une nouvelle occasion de promouvoir la CMS dans un contexte plus large sur la biodiversité, tandis que l'Année de la chauve-souris, qui a commencé en 2011 en mettant l'accent sur l'Europe, a pris une dimension mondiale en 2012, la responsabilité de la campagne passant d'EUROBATS à la CMS. Il reste encore beaucoup à faire pour changer l'image des chauves-souris dans le monde entier car elles sont associées aux maladies et leur rôle dans la lutte contre les espèces nuisibles tels que les moustiques n'est pas reconnu. La Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM), lancée en 2006, prend de plus en plus d'ampleur et est maintenant bien établie dans le calendrier environnemental mondial, la plupart des événements se déroulant durant le deuxième week-end de mai. Elle est habituellement coordonnée par l'AEWA avec le soutien de la CMS, mais les rôles ont été inversés en 2012 en raison de la charge de travail du Secrétariat de l'AEWA liée à l'organisation de la MOP5. La présentation se termine par le visionnage de la bande-annonce de la JMOM 2012.

143. Mme Céspedes (Chili) déclare que son ministère a été contacté par des personnes cherchant des informations sur la conservation. Il serait utile d'avoir un accès direct aux informations compilées par le Secrétariat. Elle précise que le Muséum d'histoire naturelle du Chili a fait des efforts pour améliorer l'image des chauves-souris. M. Størkersen (Norvège) suggère que, comme la technologie est nouvelle et en pleine mutation, les sites web nécessitent une révision complète tous les cinq ans. Il suggère également une séparation claire entre les sections d'information du public et les pages plus fonctionnelles destinées aux Parties telles que les listes de documents des réunions. Mme Lesz (Pologne) déclare que le site est adapté aux besoins des délégués participant aux réunions et à la recherche de documents, mais décevant pour les enfants qui souhaitent y voir des photos d'animaux. Mme Qwathekana (Afrique du Sud) mentionne le site web de l'IPBES qui présente des menus déroulants et sur lequel il est facile de naviguer. Elle souligne également que les utilisateurs francophones auront plus de difficultés avec le site que les anglophones.

144. Florian Keil (AEWA) remercie le Secrétariat de la CMS pour son soutien dans la gestion de la campagne de 2012 de la JMOM, soulignant que l'intérêt et le nombre d'événements inscrits ont battu tous les records précédents. Il remercie également le Gouvernement allemand pour sa contribution volontaire qui a permis la production et la diffusion de tous les documents promotionnels.

145. Il ajoute que l'AEWA est également impliqué dans le projet de site web de la Famille CMS et confirme que la plupart des améliorations proposées et ajouts mentionnés par les membres du Comité ont déjà été discutés dans les Secrétariats.

17. Gestion de l'information

146. Natalie Epler (Secrétariat) déclare que le Plan stratégique demande à la Convention de recueillir la meilleure information scientifique disponible. Ces informations, une fois réunies, doivent être mobilisées efficacement. Si un financement peut être trouvé, une refonte majeure du site de la CMS sera réalisé en collaboration avec d'autres Secrétariats de la Famille CMS basés à Bonn. La première étape dans le réaménagement du site web a été de restructurer un certain nombre de bases de données clés afin que les informations soient partagées plus facilement, en utilisant un système uniforme compatible avec InforMEA, plutôt que des éléments dans différents formats compatibles avec InforMEA. Ceci a été rendu possible grâce à une contribution volontaire de l'Allemagne. La prochaine étape sera d'embaucher des consultants en conception de sites web.

147. Depuis quelques temps, le Comité technique de l'AEWA utilise avec succès un espace de travail en ligne. C'est une zone de communication électronique protégée par un mot de passe, et offrant un emplacement unique et central pour les discussions ainsi que la rédaction, la révision et l'archivage de documents. L'amélioration du système d'origine a été rendue possible grâce à une contribution volontaire de la Suisse. Ce service sera mis à disposition des organes subsidiaires de tous les instruments de la CMS basés à Bonn ou à Abou Dhabi qui souhaiteraient l'utiliser. Mme Epler fait une démonstration à l'écran de l'espace de travail, expliquant que les premiers utilisateurs ont été enregistrés sur le système et que les documents de référence sont en cours de téléchargement.

148. Mme Courouble (France) demande confirmation que la CMS est bien en contact avec le WCMC qui développe un outil similaire pour la CITES. La CMS est au courant de ce projet et des mesures ont été prises pour veiller à ce que les deux systèmes soient compatibles. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) se félicite de ce développement, en reconnaissant que c'est un processus complexe, ayant très récemment mené un projet similaire au sein d'une agence gouvernementale. Il estime que le web est un outil puissant permettant la transmission quasi-instantanée de l'information et souligne l'importance de reconnaître les différents besoins des divers segments des publics cibles. M. Domashlinets (Ukraine) accueille également favorablement ces initiatives.

149. M. Keil (AEWA) est particulièrement heureux de constater que l'idée lancée par l'AEWA d'espaces de travail en ligne pour les organes subsidiaires de la Famille CMS, a été reprise et développée par la CMS. Il remercie la Suisse qui a rendu possible la mise à niveau grâce à une contribution volontaire à la CMS. Il souligne que la migration du vaste contenu de l'actuel espace de travail du Comité technique de l'AEWA vers la nouvelle version a impliqué un travail considérable.

18. Synergies et partenariats

150. Anne Sutton (Secrétariat) déclare que le Secrétariat se concentre sur le renforcement des partenariats existants, tel que demandé par la Résolution 10.21 et compte tenu des aspects pratiques. Tout comme le maintien des relations et le développement d'activités conjointes, les partenariats demandent du temps et de l'énergie, de sorte que le Secrétariat doit être réaliste quant à ce qu'il est en mesure de faire. D'autres accords de partenariats officiels pourraient être conclus seulement à des fins hautement stratégiques ou pour formaliser des activités conjointes lorsqu'elles impliquent des considérations financières.

151. En ce qui concerne les Nations Unies, les points focaux des AEM régionaux du PNUE sur la biodiversité basés dans les bureaux régionaux du PNUE, ont visité en juin la CITES et la Convention de Ramsar à Genève, ainsi que la CMS et les accords basés à Bonn. Chaque point focal est actuellement en train d'élaborer un plan de travail pour fournir un cadre à son assistance. La visite a permis d'accroître la sensibilisation des points focaux vis-à-vis des activités et des besoins de la CMS, et vice versa. Le Secrétariat exprime ses remerciements au PNUE pour cette assistance.

152. Le sous-groupe biodiversité du Groupe de gestion de l'environnement (EMG - Environment Management Group) a cartographié les objectifs de chacun des AEM et les Objectifs d'Aichi, afin de pouvoir identifier les domaines de coopération entre les organismes. La CMS mène un exercice similaire à travers l'élaboration de son Plan stratégique.

153. L'importance du renforcement de la coopération entre les AEM sur la biodiversité a été entendue dans de nombreux forums, y compris à Rio+20 avec le document « L'avenir que nous voulons ». Pour promouvoir la protection des espèces animales dans les processus de la CDB, la CMS a présenté un événement parallèle à la COP11 de la CDB, portant sur la reconnexion des

espèces avec les écosystèmes et les raisons de l'importance des espèces. La CMS a également présenté le système de rapport en ligne de la Famille CMS lors d'un événement parallèle à la COP de la CDB et à la COP de Ramsar, sujet qui a suscité un certain intérêt. Le Comité permanent de la CITES a approuvé le Plan de travail conjoint CMS/CITES pour 2012-2014, et les domaines d'intérêt commun sur lesquels les deux conventions peuvent coopérer incluent notamment l'Antilope saïga, les requins et le Faucon sacré. Le MdE et le plan de travail conjoint avec la Convention de Ramsar a été actualisé et le contact renouvelé avec l'UNESCO, la CCNUCC et la CNULCD. La CMS a contribué à une publication conjointe CNULCD/UICN/PNUE « *Conserving Dryland Biodiversity*⁶ » (Conserver la biodiversité des terres arides).

154. Lors de la COP10, la société civile a clairement exprimé le souhait de travailler plus étroitement avec la CMS, et que cette contribution soit expressément signalée aux Parties et reconnue. Suite à cet échange, le Migratory Wildlife Network et un groupe d'ONG ont présenté un document au Comité permanent (UNEP/CMS/StC40/6.2.a) décrivant leur analyse de la relation entre les ONG et la CMS. La CMS bénéficie de nombreuses façons de la participation des ONG - par exemple, BirdLife International finance le poste de coordinateur du plan d'action des oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie, et l'International Crane Foundation coordonne le MdE sur la Grue de Sibérie. La CMS est en train de simplifier ses plans de travail conjoints avec d'autres ONG, telles que l'IFAW, pour se concentrer sur des projets de collaboration réalisables. Un nouveau partenariat stratégique est en préparation avec l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), avec laquelle le Secrétariat et l'AEWA développe un projet afin de s'assurer que les besoins des espèces migratrices sont pris en compte dans l'établissement et l'exploitation de technologies relatives à l'énergie renouvelable. Le lien du Secrétariat avec le programme du Conseil de l'Arctique pour la conservation de la flore et de la faune arctiques (CAFF - Conservation of Arctic Flora and Fauna), tel que requis par la Résolution 10.10 et par le Conseil de la CAFF, constitue un autre exemple de travail mené en direction d'un nouveau partenariat stratégique.

155. Dans le secteur privé, la multinationale allemande de matériaux de construction Heidelberg Cement a préparé une exposition itinérante soulignant son travail sur la conservation, et y a ajouté des panneaux relatifs à la CMS et aux chauves-souris. La CMS a également travaillé avec la CDB sur la Plate-forme mondiale sur la biodiversité et les entreprises, afin de trouver de nouveaux moyens pour que le secteur privé intègre la conservation des espèces dans ses prises de décision.

156. Il n'y a pas les commentaires du Comité et le rapport du Secrétariat est dûment noté.

Mise en œuvre de la Convention

19. Retrait de résolutions

157. Compte tenu du temps limité disponible pour la réunion, il a été convenu que ce point devrait également être confié au Groupe de travail chargé d'examiner le Règlement intérieur et les modalités de la COP11.

20. Rapports nationaux

158. M. Rilla (Secrétariat) fait une brève présentation des développements concernant le système de rapport en ligne. Le système a été développé avec le PNUE-WCMC et la Famille CMS, et l'AEWA l'a utilisé avec succès pour la première fois pour son processus de présentation des rapports nationaux avant la MOP5 en mai 2012. Le système a également été présenté lors d'événements parallèles à un certain nombre de conférences d'AEM, et il a suscité beaucoup

⁶ Disponible en ligne sur <http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/Publications/drylands_bk_2.pdf>

d'intérêt de la part de la CITES, de la Convention de Ramsar et de la CDB qui pourraient l'adopter à l'avenir. L'ancien formulaire électronique de rapport national de la CMS a été adapté et mis à jour pour tenir compte des modifications apportées aux annexes de la CMS, puis transposé sur le système en ligne qui sera prêt à être utilisé pour la soumission des rapports à la COP11.

159. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) est rassuré qu'aucune modification majeure n'ait été apportée au formulaire de rapport, mais s'inquiète du coût de l'outil analytique, estimé à 200 000 €. Il demande si ce coût de développement sera couvert uniquement par la CMS ou partagé par toute la Famille CMS. M. Lenten (Secrétariat) répond qu'il a rencontré des collègues du WCMC à la COP de la CDB à Hyderabad, et qu'ils ont cherché des moyens d'intégrer les besoins de la Famille CMS dans un projet beaucoup plus vaste. Il est donc possible que l'outil d'analyse soit mis à disposition de la CMS à un coût très réduit ou même gratuitement. M. Schall (Allemagne) indique que son expérience de l'utilisation du système de rapport en ligne de l'AEWA a été positive, mais il s'interroge sur les implications financières concernant la maintenance du système. Mme Cerasi (Secrétariat) fait remarquer que d'autres AEM ont manifesté un vif intérêt pour ce système et qu'ils auront également besoin de l'outil d'analyse, ce qui pourrait élargir la base potentielle de financement de son développement.

La réunion approuve l'utilisation du système de rapport en ligne pour la prochaine COP.

21. Instruments de la CMS

160. Melanie Virtue (Secrétariat) présente le document UNEP/CMS/StC40/21 qui rend compte des activités menées depuis la COP et de la façon dont le mandat énoncé dans la Résolution 10.16 a été mis en œuvre. Compte tenu de l'autonomie partielle des MdE, le rapport n'entre pas dans les détails. Les Accords dotés de leurs propres Secrétariats ne sont pas couverts du tout car ils ont été invités à présenter des comptes séparés pour leurs activités, les rapports reçus ayant été mis en ligne.

161. Sur les 19 MdE, 2 sont traités de manière bilatérale par le Chili et l'Argentine, 2 sont menés depuis Abou Dhabi et un depuis Bangkok. Les 14 autres sont sous la responsabilité de l'Unité des Accords, qui administre également l'Accord sur les gorilles.

162. Les points importants dans la mise en œuvre des MdE sont les suivants :

Dugongs

163. La Réunion des Signataires prévue en décembre a été reportée à février 2013. Cela laisse plus de temps pour préparer le projet financé par le FEM et portant sur les dugongs et les herbiers marins.

Cétacés des îles du Pacifiques

164. La troisième Réunion des Signataires s'est tenue à Nouméa, Nouvelle-Calédonie, en septembre 2012. L'Administrateur chargé des mammifères marins y a participé, et, si les frais de déplacement ont été élevés, les dépenses concernant le reste de la réunion ont été minimales car celle-ci était adossée à une réunion du SPREP.

IOSEA (Tortues marines)

165. Un réseau de sites clés est en cours de création. La sixième Réunion des Signataires s'est tenue en janvier 2012 (reportée depuis 2011 en raison des inondations en Thaïlande). L'Administrateur chargé des Accords a assisté à la réunion, et les coûts de ce déplacement ont été réduits car le voyage coïncidait avec un retour de congés.

Requins

166. La première Réunion des Signataires du MdE Requins a eu lieu en septembre 2012 à Bonn et a réuni 100 participants de 40 pays. Le Plan de conservation a été adopté après des années de négociations sous la présidence des États-Unis. La réunion a également établi le Comité consultatif et convenu des modalités d'inscription des espèces sur les listes du MdE. Il a également été convenu de poursuivre les dispositions du Secrétariat intérimaire, la CMS fournissant le soutien administratif depuis Bonn.

MdE Rapaces

167. Le Groupe de travail sur le Faucon sacré s'est réuni au début de 2012 et la première Réunion des Signataires doit avoir lieu en décembre, dos-à-dos avec la réunion de la Voie de migration d'Asie centrale. Le MdE compte 40 Signataires, les plus récents étant la France et la Slovaquie.

MdE Antilope Saïga

168. Un autre phénomène de mortalité massive a eu lieu en mai 2012 au Kazakhstan et la CMS a été fortement impliquée dans les suites données à cet événement. Des Lignes directrices ont été élaborées concernant les clôtures et autres obstacles à la migration, tels que les infrastructures de transport.

169. En ce qui concerne les instruments en cours de développement, les mises à jour suivantes ont été fournies :

Éléphants d'Afrique centrale

170. Une analyse des lacunes a été présentée à la COP10 et conformément à la Résolution 10.6, le Secrétariat est en attente d'une indication claire de ce que les États de l'aire de répartition souhaitent faire. Une Partie doit promouvoir cette initiative et, bien qu'il y ait eu une manifestation d'intérêt de la part du Cameroun, aucune offre ferme n'a été faite. Après le massacre de 400 éléphants par des milices étrangères dans le nord du Cameroun, le Gouvernement a élaboré un plan d'action détaillé pour protéger les parcs nationaux.

Voie de migration d'Asie centrale

171. Les propositions concernant la Voie de migration d'Asie centrale (CAF - Central Asian Flyway) ont pour la première fois été présentées à la COP en 1997. Deux réunions des États de l'aire de répartition ont eu lieu et le Plan d'action a été adopté, mais aucune décision définitive n'a été prise en ce qui concerne les dispositions administratives. La prochaine réunion qui se tiendra adossée à la réunion du MdE Rapaces en décembre 2012, devra choisir entre deux options : une extension de l'AEWA ou un Plan d'action autonome en dehors de la CMS.

Mouflon d'Asie (Argali)

172. Christiane Röttger (Secrétariat) signale que la conservation de cette espèce (ajoutée aux Annexes de la CMS à la COP10) suscite l'intérêt des États de l'aire de répartition et de l'Agence allemande pour le développement (GIZ). Deux ateliers ont eu lieu - l'un en 2011 et l'autre en 2012 - et un site web en anglais et en russe a été lancé. La GIZ a financé une analyse visant à déterminer si un instrument de la CMS serait viable et a recommandé que le Plan d'action sur le Mouflon d'Asie fasse partie de l'initiative plus large concernant les zones arides d'Asie centrale. À la lumière des

réactions positives des États de l'aire de répartition, une nouvelle réunion est prévue à Bichkek, Kirghizistan, pour développer plus avant le Plan d'action.

173. La Recommandation 9.1 sur les mammifères des zones arides d'Asie centrale est une réaction à des menaces telles que les obstacles aux migrations, le braconnage et la dégradation de l'habitat. Le projet de Plan d'action a été présenté lors de la dernière réunion du Conseil scientifique, mais doit être harmonisé avec d'autres initiatives et mandats régionaux. Si les financements le permettent, le processus de consultation des États de l'aire de répartition et d'organisation d'une réunion pour finaliser le Plan d'action sera poursuivi.

174. Mme Courouble (France) accueille favorablement le rapport, mais demande comment la viabilité des futurs instruments sera évaluée et si des actions ont été menées. Elle s'interroge également sur le MdE Tortues d'Afrique de l'Ouest, en précisant que l'expert sur le terrain souhaite pouvoir progresser. La France a versé une contribution volontaire à ce MdE et si des fonds ne sont pas utilisés, une ONG pourrait en faire usage. Elle demande également un rapport d'étape sur le MdE Éléphants d'Afrique de l'Ouest.

175. M. Qaimkhani (Pakistan) déclare que son pays bénéficie de l'implication de la GIZ dans la conservation du Mouflon d'Asie. Il propose que chaque MdE prévoie des dispositions relatives aux mesures d'urgence pour répondre aux incidents tels que les mortalités massives ainsi qu'un mécanisme permettant d'alerter les conseillers scientifiques. Cette proposition est conforme à la résolution de la COP10 sur les situations d'urgence.

176. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) accueille favorablement les deux rapports faisant état de progrès positifs et confirmant que la CMS suit les indications de la Résolution 10.16 et ne s'investit pas dans de nouveaux instruments alors que la gestion des MdE existants est plus que suffisante pour le Secrétariat. Il attend de voir en temps voulu les critères relatifs aux nouveaux instruments.

177. Mme Virtue répond à la France que les États de l'aire de répartition du MdE Éléphants d'Afrique de l'Ouest se sont réunis à la mi-2011 et qu'il a été convenu de demander l'aide du programme MIKE de la CITES. Malheureusement, le financement du programme MIKE a été interrompu entretemps, et son bureau d'Afrique de l'Ouest a été fermé. La CITES et la Commission européenne sont cependant en train de négocier une nouvelle source de financement et la Commission tient à élargir le champ d'action au-delà de la CITES et des éléphants, pour inclure les grands singes et les rhinocéros. En ce qui concerne les tortues, l'expert désigné par la France a été sous contrat avec la CMS et son rapport final est attendu. La redirection des fonds résiduels vers les travaux connexes d'une ONG sera considérée favorablement.

ASCOBANS

178. M. Heredia (Secrétariat) signale que la MOP7 de l'ASCOBANS s'est tenue récemment à Brighton, Royaume-Uni. Une augmentation du budget de 3,45% a été convenue, un plan d'action pour le Marsouin commun (*Phocoena phocoena*) dans la Baltique occidentale, le Belt et le Cattégat a été adopté et le cycle entre les réunions des Parties passe provisoirement de trois à quatre ans, en attendant l'approbation écrite de deux Parties absentes à Brighton (la Belgique et la Lituanie). La MOP7 coïncidait également avec le 20^e anniversaire de la signature de l'Accord.

EUROBATS

179. Ana da Silva (EUROBATS) déclare que la 17^e réunion du Comité consultatif a eu lieu à Dublin, avec la première participation des représentants des nouveaux États de l'aire de répartition. Le Comité permanent s'est réuni à Paris et a décidé de la création en 2013 d'un poste scientifique P2 à temps partiel. Deux nouvelles Parties sont en cours d'adhésion à l'Accord. Il s'agit de Chypre et de la Suisse. Les documents d'adhésion ont été traités par le Dépositaire, le ministère britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth. EUROBATS est également impliqué dans le

développement d'un espace de travail et dans le projet de site web de la Famille CMS. Cinq projets de conservation ont été financés par l'initiative des projets.

AEWA

180. M. Barbieri (AEWA) déclare que la MOP5 de l'AEWA a eu lieu à La Rochelle, France, en mai 2012. Vingt-sept résolutions ont été adoptées, nombre d'entre elles étant pertinentes également pour la CMS. Il attire l'attention de la Réunion en particulier sur les Résolutions 5.9 et 5.23. La Résolution 5.9 sur la mise en œuvre de l'Initiative africaine comprend un Plan d'action 2012-2017 pour l'Afrique qui prévoit de nombreuses activités à développer conjointement avec la CMS. La Résolution 5.23 traite de la contribution de l'AEWA à l'atteinte des Objectifs d'Aichi 2020 pour la biodiversité, définissant une approche que le Groupe de travail sur le Plan stratégique de la CMS examine actuellement. Les Parties à l'AEWA ont été tenues pleinement informées de l'évolution de l'Initiative de la CMS sur la Voie de migration d'Asie centrale (CAF - Central Asian Flyway). La MOP a déjà donné mandat au Comité permanent de l'AEWA et au Secrétariat pour assurer le suivi des décisions prises lors de la prochaine réunion des États de l'aire de répartition de la CAF, qui prévoit une extension de l'AEWA comme option favorite pour les dispositions juridiques et institutionnelles de la CAF. M. Barbieri conclut en déclarant que les Secrétariats de l'AEWA et de la CMS collaborent quotidiennement de façon harmonieuse dans des domaines tels que la recherche de financement, le recrutement de nouvelles Parties, la représentation mutuelle aux réunions, la tenue de réunions dos-à-dos ainsi que le soutien mutuel dans l'organisation et le service des réunions. Il invite les participants à se référer au rapport écrit (UNEP/CMS/StC40/21.c) pour plus de détails sur les autres activités.

Accord sur les gorilles

181. M. Barirega (Ouganda) demande un rapport d'étape sur l'Accord sur les gorilles. Mme Virtue répond que la MOP2 s'est tenue immédiatement après la COP10 de la CMS et a convenu de la nomination de trois experts supplémentaires au Comité technique. Cependant aucune réunion du Comité technique n'est prévue à ce stade en raison du manque de financements, notamment car six Parties parmi les dix États de l'aire de répartition ont payé seulement 6 000 € des quotes-parts. Ce manque d'intérêt de la part des Parties a dissuadé le Secrétariat d'aller de l'avant. La Norvège a cependant fourni des fonds pour un projet en cours de réalisation à la frontière entre le Nigeria et le Cameroun au profit du rare Gorille de la rivière Cross (*Gorilla gorilla diehli*).

22. Questions de conservation

182. M. Heredia (Secrétariat) rend compte des nombreuses activités directement liées à la conservation des espèces, y compris les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la COP, le travail des groupes de travail du Conseil scientifique et les développements concernant le Programme de petites subventions (SGP).

183. À la COP10, le PNUE a promis 300 000 USD sur la période triennale afin de faire revivre le Programme de petites subventions jusque-là en sommeil, cette initiative s'étant au fil des années avérée inestimable en tant que catalyseur pour les actions. Un appel à candidature a été lancé en 2012, pour lequel 75 propositions ont été reçues, dont 12 ont été sélectionnées. L'octroi de subventions, totalisant 200 000 USD, a respecté un juste équilibre entre la géographie et la taxonomie. Les détails des projets retenus seront mis en ligne sur le site web de la CMS en temps voulu. Tous les candidats ont été informés de l'issue de l'attribution des subventions et il a été proposé d'émettre un autre appel à projets vers la fin 2013, pour allouer les 100 000 USD restants.

184. L'initiative à long terme sur les antilopes sahélo-saharienne, financée par l'UE, se terminera en 2013. Les activités ont porté sur le Tchad et le Niger et ont remporté un succès notable avec la désignation d'une réserve naturelle de 97 000 km² à Termit et Tin Toumma, une région essentielle pour la Gazelle dama (*Nanger dama*), l'Addax au nez tacheté (*Addax nasomaculatus*) et le Guépard (*Acinonyx jubatus*). La prochaine phase du projet devrait être financée par l'Agence française de développement (AFD). Malheureusement, selon des nouvelles parvenues au Secrétariat, le braconnage est en forte augmentation dans la région en raison de la puissance des réseaux sociaux pour diffuser des informations sur la localisation des animaux.

185. Une contribution volontaire de la Norvège a permis d'entreprendre un travail utilisant le repérage par satellite pour le suivi de la migration du Cobe à oreilles blanches (*Kobus kob leucotis*) en Éthiopie et au Sud-Soudan, conformément à la Résolution 10.3. Un rapport plus complet sur les résultats obtenus devrait être disponible en 2013.

186. Le Secrétariat a participé à un certain nombre de réunions portant sur les milieux marins, et notamment sur les débris marins (Résolution 10.4) et les prises accessoires (Résolution 10.14). En ce qui concerne les prises accessoires, les Amis de la CMS ont financé des recherches sur un nouveau type de dissuasion acoustique qui vise à empêcher les marsouins (*Phocoena phocoena*) de s'enchevêtrer dans les filets de pêche. Le ministère allemand chargé de la pêche financera des essais pour tester le nouveau mécanisme.

187. Les espèces exotiques envahissantes, un sujet discuté par le Conseil scientifique à Bergen, feront l'objet de recherches financées par l'Italie et entreprises par le Groupe de spécialistes des espèces envahissantes de l'UICN à travers l'Université d'Auckland, Nouvelle-Zélande, et de l'UICN. Les résultats devraient être publiés au printemps 2013 et seront examinés par le Conseil scientifique.

188. Le mandat du Groupe de travail sur les voies de migration a été étendu lors de la COP10 et de nouveaux termes de référence ont été discutés par le Conseil scientifique. Les modalités d'adhésion des membres seront examinées et le plan de travail devrait être accepté. Une réunion sera convoquée en 2013 si les financements le permettent. Conformément à la Résolution 10.26, un groupe de travail sur les problèmes liés au poison a été mis en place, et des financements ont été reçus du Royaume-Uni et du Secrétariat du MdE Rapaces. Une réunion est prévue en 2013 en collaboration avec le Groupe de travail de la Convention de Berne sur l'abattage illégal d'oiseaux dans la région méditerranéenne.

Les détails sur les projets retenus dans le cadre du Programme de petites subventions seront mis en ligne sur le site web de la CMS.
--

22.a. Rapport sur l'atelier sur les oiseaux terrestres migrateurs en Afrique-Eurasie

189. M. Heredia (Secrétariat) et M. Biber (Suisse, Président de l'atelier) signalent que, grâce à un financement de la Suisse et de BirdLife International, il a été possible d'organiser un atelier accueilli par le Ghana et de nommer un coordinateur basé au sein de Ghana Wildlife Society. Le Plan d'action a été révisé par le coordinateur à la lumière des discussions tenues lors de l'atelier, et une nouvelle version sera prête au début de 2014. Le rapport de la réunion est disponible dans le document UNEP/CMS/StC40/22.a. Le Groupe de travail a demandé et obtenu l'approbation du Comité permanent de s'engager avec la Convention de Berne, en particulier dans son groupe de travail sur la l'abattage illégal d'oiseaux dans la région méditerranéenne, pour commencer à combler certaines lacunes dans les connaissances avant même que le projet de Plan d'action ne soit achevé.

190. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) souligne l'importance de mettre les documents à disposition du Comité bien avant les réunions. Mme Céspedes (Chili) souligne que des sommes relativement modestes consacrées à l'initiative sur les oiseaux terrestres permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Le rapport de l'atelier sur les oiseaux terrestres est dûment noté.

Le Groupe de travail sur les oiseaux terrestres est chargé d'approcher la Convention de Berne sur des sujets de préoccupations communes, et de commencer à travailler sur les lacunes dans les connaissances.

Conclusion

23. Date et lieu de la 41^e réunion du Comité permanent

191. Il est proposé de tenir la 41^e réunion du Comité permanent à la fin de 2013 à Bonn et le Gouvernement allemand propose à nouveau de fournir un service d'interprétation. Les dates précises seront définies après avoir consulté le calendrier environnemental international.

24. Questions diverses

192. Immédiatement après le rapport du Secrétariat sur les instruments de la CMS (Point 21 de l'ordre du jour), une courte vidéo est diffusée montrant comment le Faucon de l'Amour (*Falco amurensis*) est chassé dans le Nagaland, en Inde. M. Qaimkhani (Pakistan) déclare que les autorités indiennes ont une bonne expérience dans l'application de la législation sur la conservation et il prévoit de contacter le Point focal indien. Il pense qu'une mission d'enquête, associant les représentants du gouvernement central indien et les ONG, pourrait être souhaitable. Mme Crockford (BirdLife International) déclare que le piégeage des faucons est une tradition vieille de plusieurs siècles, mais que son ampleur semble avoir augmenté et que des filets en plastique sont maintenant utilisés. La population du Faucon de l'Amour a été estimée à un million de couples et l'espèce est actuellement classée dans la catégorie *Préoccupation mineure* sur la Liste rouge de l'UICN, mais la chasse pourrait toucher pas moins de 100 000 individus chaque année. Le partenaire de BirdLife en Inde, le Bombay Natural History Society, est en contact avec les autorités nationales et de l'état pour apporter son aide. Mme Crockford note également que dans l'Assam, un état voisin du Nagaland, la chasse a cessé pour être remplacée par le tourisme d'observation des oiseaux. M. Spina (Président du Conseil scientifique de la CMS) abonde dans le sens de Mme Crockford et exprime son inquiétude profonde face aux niveaux actuels probablement insoutenables de cette chasse, et il indique qu'il a déjà pris contact avec le Conseiller nommé pour les oiseaux, Leon Bennun. Nick Williams, au Bureau PNUE/CMS – Abou Dhabi, est également impliqué dans la préparation d'une réponse.

Les préoccupations du Comité permanent sur la chasse seront transmises aux autorités indiennes.

193. Une résolution est proposée par la Nouvelle-Zélande, appuyée par la Pologne et adoptée par la Réunion :

Reconnaissant la manière peu satisfaisante dont les documents ont été mis à disposition pour sa 40^e réunion, le Comité permanent décide que, jusqu'à ce que son nouveau Règlement intérieur soit adopté, tous les documents des réunions du Comité permanent seront mis en ligne en trois langues au moins 30 jours ouvrables avant la réunion du Comité permanent.

25. Remarques finales

194. Après l'expression habituelle de remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de la réunion - le Président, le Secrétariat, les participants, les interprètes, le Gouvernement hôte, qui a également organisé la soirée du mercredi - le Président clôture la réunion à 17h19.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DOCUMENTS

Allocutions d'ouverture et questions d'organisation	
1.	Allocutions d'ouverture et présentations..... Pas de document
2.	Adoption de l'ordre du jour et du programme de la réunion.....
2.1.	Ordre du jour provisoire..... StC40/2.1
2.2.	Ordre du jour annoté et programme de la réunion..... StC40/2.2
3.	Adoption du Règlement intérieur..... StC40/3
4.	Adoption des rapports des réunions du Comité permanent.....
4.1.	38 ^{ème} Réunion du Comité permanent StC40/4.1
4.2.	39 ^{ème} Réunion du Comité permanent StC40/4.2
Rapports	
5.	Dépositaire..... StC40/5
6.	Comité permanent
6.1.	Membres du Comité permanent..... StC40/6.1.a à 6.1.z
6.2.	Observateurs..... StC40/6.2.a à 6.2.z
7.	Président du Conseil scientifique StC40/7
8.	PNUE..... StC40/8
9.	Secrétariat sur les principales activités menées depuis la COP10 StC40/9
Questions administratives, budgétaires et institutionnelles	
10.	Ressources financières et humaines.....
10.1.	Personnel et organisation du Secrétariat..... Pas de document
10.2	Le point sur la situation du Fonds fiduciaire de la CMS pour 2011-2013 StC40/10.2
10.3.	Programme de travail chiffré et budget pour 2012-2013 StC40/10.3
10.4.	Mobilisation des ressources..... StC40/10.4
11.	Questions institutionnelles.....
11.1	Arrangements avec le Gouvernement hôte Pas de document
11.2.1.	Changements organisationnels de la COP..... StC40/11.2.1
11.2.2.	Règlement intérieur de la COP..... StC40/11.2.2
11.3	Changements organisationnels proposés pour le Conseil scientifique..... StC40/11.3

Questions stratégiques

12.	Progrès accomplis par le Groupe de travail sur le Plan stratégique de la CMS.....	StC40/12
13.	Structure et stratégies futures de la CMS et de la famille CMS.....	StC40/13
14.	Autres questions de politique internationale	
	14.1. IPBES.....	StC40/14.1
15.	Renforcement des capacités.....	StC40/15
16.	Sensibilisation et communication.....	StC40/16
17.	Gestion de l'information.....	StC40/17
18.	Synergies et partenariats.....	StC40/18

Mise en œuvre de la Convention

19.	Retrait des Résolutions.....	StC40/19
20.	Rapport nationaux.....	StC40/20
21.	Instruments de la CMS.....	StC40/21.a à 21.z
22.	Questions de conservation	StC40/22
	22.a. Rapport de l'atelier sur les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique Eurasie	StC40/22.a

Conclusion

23.	Lieu et date de la 41 ^{ème} Réunion du Comité permanent	Pas de document
24.	Autres questions	Pas de document
25.	Observations finales.....	Pas de document

Conclusions of the Strategic Plan Working Group Bonn, 5-6 November 2012

The Strategic Plan Working Group identified the following approach for the further development of the draft Strategic Plan 2015-2023. This will be turned into a Concept Note to support outreach activities by SPWG Members, Parties, Secretariat(s) and other stakeholders.

It should be a Strategic Plan (SP) for Migratory Species

- To allow focusing on the issue, not the instrument(s)
- supporting the entire CMS Family

The SP should be strategic

- To define expected long-term/high-level outcomes for migratory species as a framework for assessing progress and results
- To generate political support at national, regional and global level for migratory species considerations
- To increase visibility

but there is a need to look at the shortcomings of the previous SP. These relate in particular to issues such as lack of

- Guidance for the implementation of the CMS instruments
- Support needed by Parties in terms of resources, capacity building, technical assistance, etc.

Both issues (strategic and on implementation) can be addressed through a twin-track approach by developing two complementary parts:

1. A 'strategic' Strategic Plan for Migratory Species

This would be a short, focused document that would provide overall guidance for migratory species, can be easily communicated at the political level and would facilitate both high-level and country-level buy-in to enhance political status/engagement/funding. It would be developed by:

- Using the SP for Biodiversity and the Aichi Targets as a basis, in order to benefit from existing political visibility and support at national and global level
- Plugging into existing supporting mechanisms (e.g. on capacity building, the NBSAP revision, Target 20 on resource mobilization, activities in the UN Decade, etc.)
- Identifying explicitly how migratory species contribute to the Aichi Targets and how the Targets in turn will contribute to the objectives for conservation of migratory species.
- Developing targets specific for migratory species, using the Aichi Targets as a framework but without being restricted by them so as to retain own identity and added value.

Note: More specific targets for some of the Agreements could then be further developed by their individual governing bodies to underpin the overall targets for migratory species (cfr. what AEWA did with the Aichi targets)

2. A 'technical' Companion volume for implementation

The Companion Volume could be an Annex to the Strategic Plan, cross-referenced within the SP itself to provide more technical guidance/support for the implementation of the Strategic Plan. It could serve, among others, to:

- Remedy shortcomings in implementation of the previous SP (cfr. Report1)
- Connect with and guide future COP and/or MOP decisions
- Provide guidance for enhanced and coherent implementation of the CMS Family in support of the SP and identify clearly the possible role of individual agreements in this regard (including of the CMS itself),
- Identify and take on board the individual contributions and responsibilities of National Focal Points, the Secretariats, civil society, etc.
- Support priority setting for the development of future instruments
- Further develop specific provisions on indicators, monitoring & evaluation, reporting, capacity building, etc.

The SPWG Members confirmed their commitment to play a key role in mobilizing their regions in the development of the Strategic Plan but stressed the need for support to do so. The SPWG therefore agreed to develop an enhanced consultation process to support regional involvement as well as outreach at global level. It further requested the Secretariat to actively engage in fundraising to support this process and raise awareness of its importance. A detailed breakdown of steps to take and a timetable are attached.

Finally, the SPWG also stressed the need to highlight to the Standing Committee the importance not to wait until the development of the new Strategic Plan to reinforce the integration into NBSAPs of the issue of migratory species in support of the Aichi Targets.

Along the same line, the CMS should already now engage actively in the UN Decade on Biodiversity and benefit from the relevant Aichi Targets, in particular Target 20 on resource mobilization as this is for biodiversity in general, including migratory species.

Provisional Timetable for development of the CMS Strategic Plan 2015-2023 @ 6 Nov 2012

Due date	Task
2012 Preparatory Work – Assess current Plan and context of future Strategic Plan 2015-2023	
5 - 6 Nov 2012	WG meeting to discuss Draft Report 1 (implementation of SP 2006-11) and Draft Report 2 (scoping for SP 2015-23) (plus the summary of comments already received by then) and make further comments on them.
7 - 8 Nov 2012	WG reports on progress to CMS StC40.
As of November 2012	Outreach by SPWG Members, Secretariat, other stakeholders on basis of concept note Fundraising by the Secretariat (develop fund raising strategy)
By end of year	Consultant finalizes Reports 1 and 2 in consultation with the Secretariat and WG.
2013 – Drafting the future Strategic Plan 2015-2023	
By 28 February 2013	Consultant, in close cooperation with the Secretariat and the WG, compiles a first draft of the SP 2015-23, focused on goals and targets
March 2013	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consult SPWG on first draft SP ➤ Translate draft as agreed by SPWG ➤ Start consultations based on draft SP
1 April – 30 Sept 2013	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comments and revision of draft SP 2015-23 ➤ Engage all Parties and Agreements in the consultations on the draft SP through among others written consultations, regional/expert meetings, etc
October 2013	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Integrate comments to develop a second draft SP ➤ Add remaining chapters + recommendation on the Companion Volume ➤ Send to SPWG members for review
Late 2013	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2nd SPWG meeting prior to StC41 to review & discuss the 2nd draft SP and decide on further steps ➤ Report to the StC meeting
Late 2013	Scientific Council and StC41. Draft SP 2015-23 tabled for input ScC and StC meetings to provide guidance to SPWG on the 2nd draft SP
December 2013	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adjust 2nd draft SP with the comments received ➤ Translate 2nd draft ➤ Restart consultations
2014 - Finalizing the future Strategic Plan 2015-2023	
1 Jan – 31 July 2014	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Revision and finalization of draft SP 2015-23 ➤ Engage all Parties and Agreements in the consultations on the draft SP through among others written consultations, regional/expert meetings, etc
August 2014	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Integrate comments into the second draft SP to produce a final draft ➤ Send to SPWG members for review ➤ Send to StC the SPWG recommendations to COP (on the draft SP + on further work)
Late 2014	CMS COP11: SP 2015-23 adopted
After COP11	Launch of adopted SP 2015-23

TERMS OF REFERENCE OF THE WORKING GROUP ON COP AND STANDING COMMITTEE ISSUES AND THE RETIREMENT OF RESOLUTIONS

Objectives

1. The tasks of the Working Group assigned at its creation by the 40th Meeting of the Standing Committee of CMS (November 2012) are:

- To review the Rules of Procedure of the CMS Standing Committee (including the election and composition of the Budget and Finance Subcommittee) and to present a revised draft for consideration at the 41st Meeting of the Committee
- To consider the proposed changes to the arrangements for organizing the CMS COP and make recommendation to the 41st Meeting of the Committee
- To review the Rules of Procedure of the CMS COP and to present a revised draft for consideration at the 41st Meeting of the Committee for possible adoption at COP11
- To review the back catalogue of CMS Decisions (Resolutions and Recommendations) and determine:
 - Which are still valid and should be retained, and which are not and should therefore be retired
 - Whether a system should be adopted to review at regular intervals the body of decisions
 - Whether some or all future Resolutions should include an expiry mechanism

2. To this end, the Working Group might wish to take into account the following:

- UNEP/CMS/StC40/3/Rev.1 - Adoption of the Rules of Procedure and the Resolution passed at StC40 regarding the timing of the production of meeting documentation
- COP Res 9.14 (Annex IV) – Terms of Reference of the Finance and Budget Subcommittee
- UNEP/CMS/StC40/11.2.1 - COP Organizational Changes
- UNEP/CMS/StC40/11.2.2 - COP Rules of Procedure Amendments
- UNEP/CMS/StC40/19 - Retirement of Resolutions and the associated Annex

Composition of the Working Group

3. The Working Group was established with the following composition: Chile, Germany, New Zealand, Uganda and Pakistan
4. The Working Group will elect its own officer(s) as appropriate.
5. The Working Group shall operate through electronic communication.
6. The Secretariat will provide administrative support to the Working Group as required.

**LIST OF PARTICIPANTS/LISTE DES PARTICIPANTS/LISTA DE PARTICIPANTES
CMS 40TH STANDING COMMITTEE**

**Ghana
(Chairman/Président/Presidente)**

Mr. Alfred Oteng-Yeboah
National Biodiversity Committee Chair
Council for Scientific and Industrial Research
Ghana Forestry Commission
C/o. CSIR
P.O. Box M32
Accra
Ghana
Tel: (+233) 244 77 2256
Fax: (+233) 21777 655
E-mail: otengyeboah@yahoo.co.uk

**Norway/Norvège/Noruega
(Vice-Chairman/Vice-président/Vice-
Presidente)**

Mr. Øystein Størkersen
Principal Advisor
Directorate for Nature Management (DN)
Tungasletta 2
N-7485 Trondheim
Norway
Tel: (+47 735) 80500
Fax : (+47 735) 80501
E-mail: oystein.storkersen@dirnat.no

MEMBERS/MEMBRES/MIEMBROS

AFRICA/AFRIQUE/ÁFRICA

Ghana

Mr. Nana Kofi Adu-Nsiah
Executive Director
Wildlife Division
Ghana Forestry Commission
P.O. Box MB 239
Near Gimpa Achimota
Accra
Ghana
Tel: (+233) 244 107 143
Email: adunsiah@yahoo.com

Tunisia/Tunisie/Túnez

M. Khaled Zahzah
Sous Directeur de la chasse et des Parcs
Nationaux
Direction Générale des Forêts
30, rue Alain Savary
1002 Tunis
Tunisie
Tel : (+216 71) 786833
Fax : (+216 71) 794107
E-mail: khaledzahzah2000@yahoo.fr;
khaledzahzah@yahoo.fr

Uganda/Ouganda

Mr. James Lutalo
Commissioner Wildlife Conservation
Ministry of Tourism, Wildlife and Heritage
Plot 6/8 Parliamentary Avenue
P.O. Box 7103
Kampala
Uganda
Tel: (+256) 77587807
Fax: (+256) 414341247
Email: jlutalo@mtti.go.ug;
lutaloj@yahoo.com

Mr. Akankwasah Barirega
CMS Scientific Counselor for Uganda
Ministry of Tourism, Wildlife and Antiquities
Plot 6/8 Parliamentary Avenue
Kampala
Uganda
Tel: (+256) 414 31242
Email: abarirega@tourism.go.ug
cc: akankwasah@gmail.com

ASIA/ASIE/ASIA

Pakistan/Pakistán

Mr. Abdul Munaf Qaimkhani
Deputy Inspector General (Forests) /
Ministry of Climate Change
Government of Pakistan
LG Complex, G-5/2
44000 Islamabad
Pakistan
Tel: (+92 51) 9245585
Fax: (+92 51) 9245590
E-mail: amqaimkhani@yahoo.com

SOUTH & CENTRAL AMERICA AND CARIBBEAN/AMERIQUE DU SUD ET CENTRALE ET CARAÏBES/ AMÉRICA DEL SUR Y CENTRAL Y EL CARIBE

Chile/Chili

Sra. Nancy Céspedes
Jefa Departamento Recursos Naturales
Dirección de Medio Ambiente
Ministerio de Relaciones Exteriores
Teatinos N° 180
Santiago
Chile
Tel: (+56 2) 827 4718
Fax: (+56 2) 380 1759
E-mail: ncespedes@minrel.gov.cl

Cuba

Sra. Lourdes Coya de la Fuente
Especialista
Dirección de Medio Ambiente, Ministerio de
Ciencia, Tecnología y Medio Ambiente
Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio
Ambiente
Habana
Cuba
Tel: (+537) 2049460
Fax: (+537) 8668054
E-mail: 42livier@citma.cu

EUROPE/EUROPE/EUROPA

Poland/Pologne/Polonia

Ms. Monika Lesz
Counsellor to the Minister
Ministry of Environment
Wawelska 52/54 Stv
00-922 Warszawa
Poland
Tel: (+48 22) 5792667
Fax: (+48 22) 5792730
E-mail: monika.lesz@mos.pov.pl

Ukraine/Ukraine/Ucraina

Mr. Volodymyr Domashlinets
Head of Fauna Protection Division
Ministry of Ecology and Natural Resources
of Ukraine
Urytskogo str., 35
3035 Kiev
Ukraine
Tel: (+380 44) 206 31 27
Fax: (+380 44) 206 31 27
E-mail: domashlinets@menr.gov.ua,
vdomashlinets@yahoo.com

OCEANIA/OCEANIE

New Zealand/Nouvelle-Zélande/Nueva Zelandia

Mr. Andrew Bignell
Strategic Partnerships Manager
Department of Conservation
18-22 Manners Street
P.O. Box 10420
6173 Wellington
New Zealand
Tel: (+64) 4713191
Email : abignell@doc.govt.nz

Ms. Wendy Jackson
Senior International Partner Liaison
Department of Conservation
Manners Street
P.O. Box 10420
6143 Wellington
New Zealand
Tel: (+64) 44713106
Fax: (+64) 43813057
E-mail: wjackson@doc.govt.nz

DEPOSITARY/DÉPOSITAIRE/DEPOSITARIO

Germany/Allemagne/Alemania

Ms. Elsa Nickel
Deputy Director General, Directorate
Nature Conservation
Federal Ministry of Environment, Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Robert-Schumann-Platz 3
53175 Bonn
Tel: (+49 228) 3052605
Fax: (+49 228) 3052684
E-mail: elsa.nickel@bmu.bund.de

Mr. Gerhard Adams
Head of Division
Federal Ministry for the Environment,
Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Robert-Schuman-Platz 3
53175 Bonn
Tel: (+49 228) 99 3052631
Fax: (+49 228) 99 3052684
E-mail: 43livier.adams@bmu.bund.de

Mr. Oliver Schall
Deputy Head of Division
Federal Ministry for the Environment,
Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Robert-Schuman-Platz 3
53175 Bonn
Tel: (+49 228) 99 3052632
Fax: (+49 228) 99 3052684
E-mail: oliver.schall@bmu.bund.de

Mr. Edward Ragusch
Desk Officer
Federal Ministry for the Environment,
Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Robert-Schuman-Platz 3
53175 Bonn
Tel: (+49 228) 99 3052663
Fax: (+49 228) 99 3052684
E-mail: edward.ragusch@bmu.bund.de

Ms. Tina Jednat
Intern
Federal Ministry of Environment, Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Robert-Schumann-Platz 3
53175 Bonn

Mr. Stefan Pohl
Federal Ministry of Environment, Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Intern
Robert-Schumann-Platz 3
53175 Bonn

OBSERVERS

Belgium/Belgique/Bélgica

Ms. Ines Verleye
Biodiversity Expert
Federal Public Service DG Environment
Place Victor Horta 40
1000 Brussels
Tel: (+32 47) 8241345
E-mail: inesverleye@gmail.com

Bird Life

Ms. Nicola J. Crockford
International Species Policy Officer
RSPB – BirdLife International
Wellbrook Court, Girton Rd
CB3 0NA Cambridge
United Kingdom
Tel: (+44 1 767) 693072
Fax: (+44 1 767) 68 3211
E-mail: Nicola.crockford@rspb.org.uk

Chair of the Scientific Council

Mr. Fernando Spina
Senior Scientist
ISPRA – Istituto Superiore per la Protezione e
la
Ricerca Ambientale
Via Cà Fornacetta, 9
40064 Ozzano Emilia (BO)
Tel: (+39 051) 65 12 214; (+39 347) 35 07 032
Fax: (+39 051) 79 66 28
E-mail : fernando.spina@isprambiente.it

France/Francia

Mme Marianne Courouble
Chargée de mission « Affaires
internationales »
DGALN/DEB/SDPEM,
Ministère de l'Ecologie, du Développement
Durable
Arche sud
92055 La Défense cedex
Tel : (+33 1) 40813190
Fax : (+33 1) 40817471
E-mail : marianne.courouble@developpement-durable.gouv.fr

The Netherlands/les Pays-Bas/ Países Bajos

Ms. Anna Pel-Roest
Senior Policy Officer
Ministry of Economic affairs, Agriculture and
Innovation
Postbus 2040
Bezuidenhoutseweg 73
2500 EK Den Haag
Netherlands
Tel : (+31 70) 378 5678
E-mail: a.j.pel@mineleni.nl

Switzerland/Suisse/Suiza

Dr. Olivier Biber
International Biodiversity Policy Advisor
Gruner AG
Sägerstrasse 73
3098 Köniz
Tel: (+41 31) 917 2009
Fax: (+41 31) 917 2021
E-mail: 44livier.biber@gruner.ch

Ms. Sabine Herzog
Federal Office for the Environment FOEN
Worblentalstrasse 68
3003Bern
Tel: (+41) 31 323 03 40
Fax: (+41 31) 324 7579
E-mail: sabine.herzog@bafu.admin.ch

South Africa/Afrique de Sud/Sudáfrica

Ms. Nopasika Malta Qwathekana
Senior Policy Advisor, International
Biodiversity and Heritage
Department of Environmental Affairs
Private Box X447
0001 Pretoria
Tel: (+27 12) 3103067
Fax: (+27 12) 3201714
E-mail: mqwathekana@environment.gov.za

UNEP/PNUE/PNUMA

Mr. Mamadou Kane
Programme Officer/MEAs Liaison
United Nations Environment Programme
(UNEP)
United Nations Avenue, Gigiri
P.O. Box 30552
100 Nairobi
Kenya
Tel: (+254 20) 762 5046
E-mail: mamadou.kane@unep.org

Migratory Wildlife Network (connected by Telephone)

Dr. Margi Prideaux
Policy and Negotiations Director
Migratory Wildlife Network
Berrymans Road (RSD 426 Newlands Service)
5223 Gosse
Australia
Tel: (+61 8) 8121 5841
Fax: (+61 8) 8125 5857
E-mail: margi@wildmigration.org

CMS Agreements and MoUs/Accords et Mémorandum d'Entente de la CMS/ CMS Acuerdos y Memorandos de Entendimiento

AEWA

Mr. Marco Barbieri
Acting Executive Secretary
Hermann-Ehlers-Str.10
53113 Bonn, Germany
Tel.: (+49 228) 815 2414
Fax: (+49 228) 815 2450
E-mail: mbarbieri@unep.de

Mr. Sergey Dereliev
Technical Officer
Hermann-Ehlers-Str.10
53113 Bonn, Germany
Tel.: (+49 228) 815 2415
Fax: (+49 228) 815 2450
E-mail: sdereliev@unep.de

Mr. Florian Keil
Information Officer
Hermann-Ehlers-Str.10
53113 Bonn, Germany
Tel.: (+49 228) 815 2451
Fax: (+49 228) 815 2450
E-mail: fkeil@unep.de

EUROBATS

Mr. Andreas Streit
Executive Secretary
Hermann-Ehlers-Str.10
53113 Bonn, Germany
Tel.: (+49 228) 815 2420
Fax : (+49 228) 815 2445
E-mail : astreit@eurobats.org

Tine Meyer-Cordes
Administrative Assistant
Hermann-Ehlers-Str.10
53113 Bonn, Germany
Tel.: (+49 228) 815 2431
Fax : (+49 228) 815 2445
E-mail : tine.meyer-cords@eurobats.org

Ana Silva
Secretary
Hermann-Ehlers-Str.10
53113 Bonn, Germany
Tel.: (+49 228) 815 2432
Fax: (+49 228) 815 2445
E-mail: adasilva@eurobats.org

UNEP/CMS Secretariat / Secretariat PNEU/CMS / Secretaría PNUMA/CMS

UNEP/CMS Secretariat
Hermann-Ehlers-Str. 10
53113 Bonn, Germany
Tel.: (+49 228) 815 2401
Fax: (+49 228) 815 2449

Mr. Bert Lenten
Deputy Executive Secretary
Tel.: (+49 228) 815 2407
E-mail: blenten@cms.int

Mr. Borja Heredia
Scientific Officer
Tel.: (+49 228) 815 2422
E-mail : bheredia@cms.int

Mr. Bruce Noronha
Administrative Officer
Tel. : (+49 228) 815 2496
E-mail : bnoronha@cms.int

Mr. Francisco Rilla
Information Officer
Tel. : (+49 228) 815 2460
E-mail : frilla@cms.int

Ms. Melanie Virtue
Acting Agreements Officer
Tel.: (+49 228) 815 2462
E-mail: mvirtue@cms.int

Ms. Laura Cerasi
Associate Fundraising Officer
Tel.: (+49 228) 815 2483
E-mail: lcerasi@cms.int

Ms. Sofia Chaichee
Junior Professional Officer (Associate
Capacity Building Officer)
Tel.: (+49 228) 815 2457
E-mail: schaichee@cms.int

Ms. Natalie Epler
Junior Professional Officer (Information)
Tel.: (+49 228) 815 2428
E-mail: nepler@cms.int

Ms. Andrea Pauly
Associate Programme Officer
Tel.: (+49 228) 815 2477
E-mail : apauly@cms.int

Ms. Christiane Röttger
Junior Professional Officer (Central Asia)
Tel.: (+49 228) 815 2425
E-mail: croettger@cms.int

Ms. Veronika Lenarz
Public Information Assistant
Tel.: (+49 228) 815 2409
E-mail: vlenarz@cms.int

Servicing the meeting:

Ms. Marion Dankers
Registry Clerk/Secretary
Tel.: (+49 228) 815 2426
E-mail: mdankers@cms.int

Ms. Barbara Schönberg
Secretary
Tel.: (+49 228) 815 2406
E-mail: bschoenberg@cms.int

Ms. Enkthuya Sereenen
Finance Assistant
Tel. : (+49 228) 815 2408
E-mail : esereenen@cms.int

Ms. Martina Fellhölter
Secretary
Tel.: (+49 228) 815 2429
E-mail: mfellhoelter@cms.int

INTERPRETERS/INTERPRÈTES/INTÉRPRETES

Ms. Caroline Bechthold

Ms. Angelika Haarkamp

Ms. Beatrice Mandeau

Ms. Ines Riecken-Chavarria

Ms. Enken Tadsen-Duch

Ms. Nina Uhrig-Hammerstein